



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Variations de la production végétale dans les régions de la Communauté pour une période de dix années

Günther Thiede

Citer ce document / Cite this document :

Thiede Günther. Variations de la production végétale dans les régions de la Communauté pour une période de dix années. In: Économie rurale. N°78, 1968. Les nouveaux facteurs de localisation de la production agricole dans la C. E. E. pp. 75-98;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1968.2028>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1968_num_78_1_2028

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Variations de la production végétale dans les régions de la Communauté pour une période de dix années

par Günther THIEDE

Chef de Division à l'Office Statistique des Communautés Européennes, Luxembourg

Même si 10 années constituent une période relativement courte, celle-ci suffit cependant à établir ou prévoir les changements structurels profonds intervenus dans la production agricole. Ceci vaut surtout dans le cas d'un secteur économique de l'ampleur de la Communauté économique européenne, en s'attachant spécialement aux différenciations régionales qui, pour une part non négligeable, révèlent parfois dans leur évolution des tendances opposées. C'est alors qu'apparaît un changement continu dans la localisation de la production agricole, surtout sous la forme d'une concentration dans les régions présentant les meilleures conditions de production.

Six produits choisis dans le domaine de la production végétale (1) : blé, maïs pour la graine, riz, pommes de terre, betteraves sucrières et vin, ont été étudiés à titre d'exemple ; les nombreux autres produits végétaux n'ont pu jusqu'ici, pour des raisons matérielles, être soumis au même examen.

Dans chacun des six chapitres apparaît tout d'abord une localisation des produits (avec la carte qui y correspond) en fonction des données moyennes pour les années 1961 à 1965. Ces moyennes doivent porter sur une longue période pour compenser les fortes poussées des variations annuelles de la production. On évite ainsi la comparaison de régions ayant connu au cours d'une année des conditions fortement éloignées de la normale (par exemple, ainsi, dans l'une, de forts dégâts provoqués par la grêle et des moissons exceptionnelles dans l'autre).

Vient enfin une comparaison de l'évolution s'étalant sur dix années basée sur deux périodes de cinq ans : 1951-55 et 1961-65. Cette comparaison porte sur les emblavures et les quantités produites, et apparaît dans quatre cartes montrant les accroissements et les décroissances régionales.

Les régions considérées correspondent aux unités administratives qui, sur le plan communautaire, ont été prises en considération au cours de nombreuses enquêtes : départements, provinces (Italie, Pays-Bas, Belgique) et « Regierungsbezirke » (R.F. d'Allemagne). Les chiffres et cartes ont été établis par l'Office statistique des Communautés européennes (OSCE) en s'appuyant sur la documentation statistique agricole des administrations des Etats membres. En cours de travail, on a dû recourir à des suppositions ou à des réserves qui ne peuvent être considérées ici. Elles figurent dans l'ample publication officielle de l'Office qui contient chiffres, calculs et cartes (fascicule 6/1968 de la série « Statistique agricole »).

Il est par ailleurs bien connu que, par suite des différences d'évolution des statistiques agricoles dans chacun des Etats membres, tous les chiffres fournis ne peuvent avoir la même valeur de référence. Leur force de témoignage en est de ce fait affectée, particulièrement pour des cas isolés. On peut cependant affirmer que, dans l'ensemble, les tendances d'évolution sont reproduites en gros correctement et que les cartes figurant ci-après peuvent contribuer à une meilleure connaissance de la répartition régionale de la production agricole et de ses différentes tendances d'évolution.

LE BLE

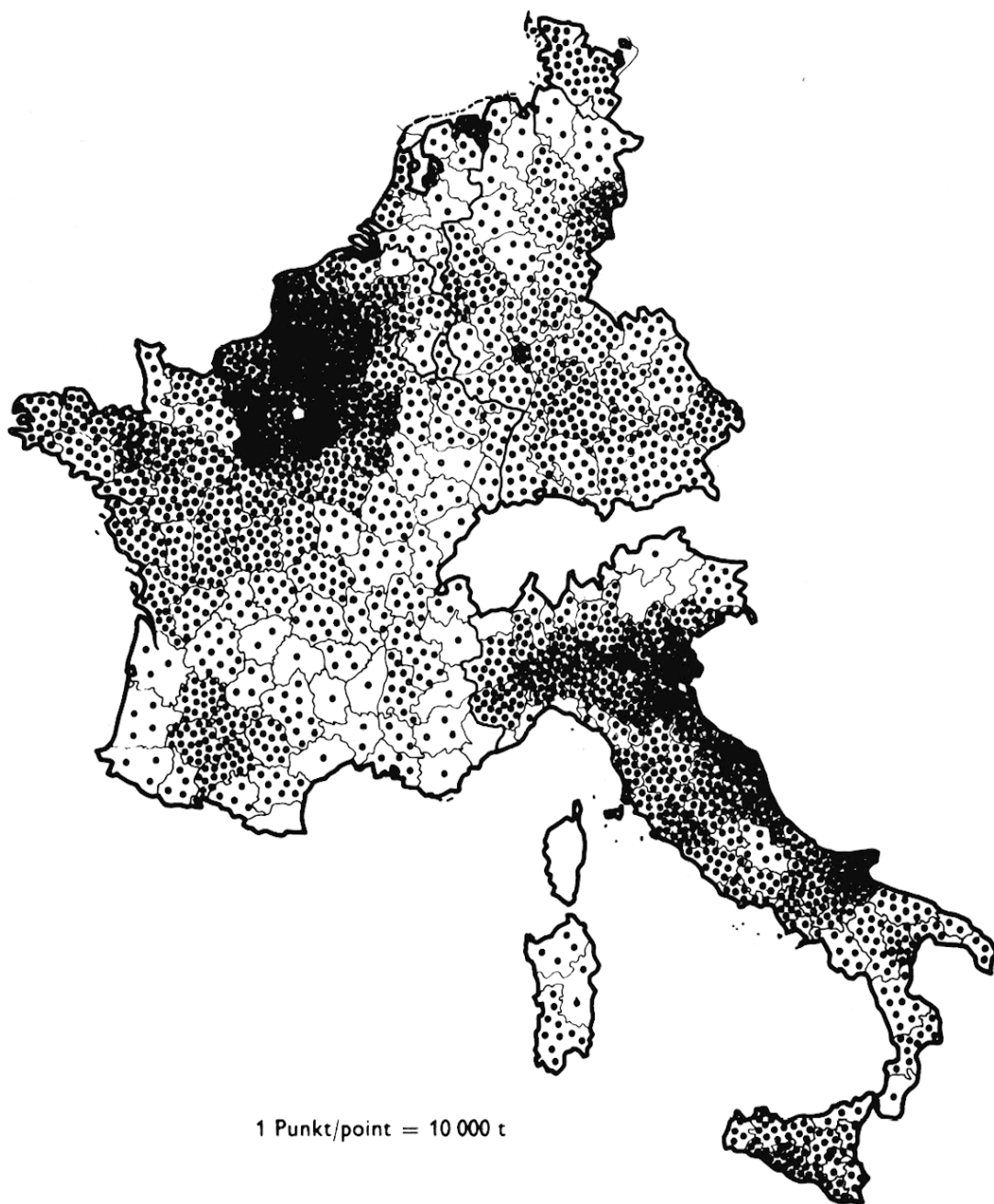
Le blé est la culture la plus répandue dans la Communauté. Les emblavures atteignent chaque année 10 millions d'hectares, soit environ un quart des terres arables ou à peu près un septième de la superficie agricole utile.

(1) La production animale est étudiée par Claude BAILLET dans son article : Evolution régionale de l'effectif des bovins, porcins et ovins dans la C.E.E.

En dix ans (plus précisément de la moyenne des 5 années 1951-55 à celle de 1961-65), les superficies cultivées en blé dans la Communauté ont diminué de 120.000 ha (soit 1 %). Les rendements à l'hectare s'étant nettement accrus, la production a néanmoins augmenté d'environ 6 millions de tonnes, soit 30 %, ou 3 % par an. Au début de la décennie considérée, on ne récoltait en moyenne, dans la Communauté, que 20,2 qx/ha ; 10 ans plus tard ce chiffre atteignait 26,3 qx/ha.

**1 ERZEUGUNG AN WEIZEN
PRODUCTION DE BLÉ**

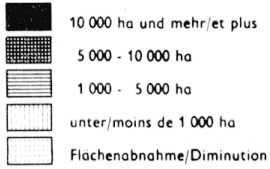
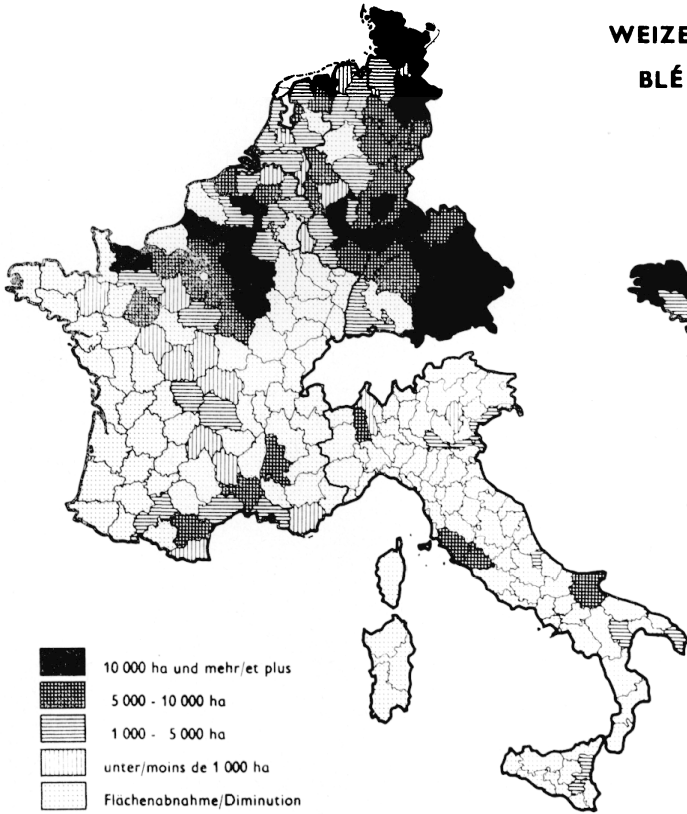
Ø 1961-65



Source : Office Statistique des Communautés Européennes, « Statistique Agricole » n° 6/1968

**FLÄCHENZUNAHME
AUGMENTATION DE LA SUPERFICIE**

○ 1951-55 und/et ○ 1961-65

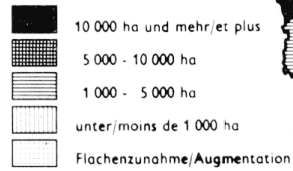
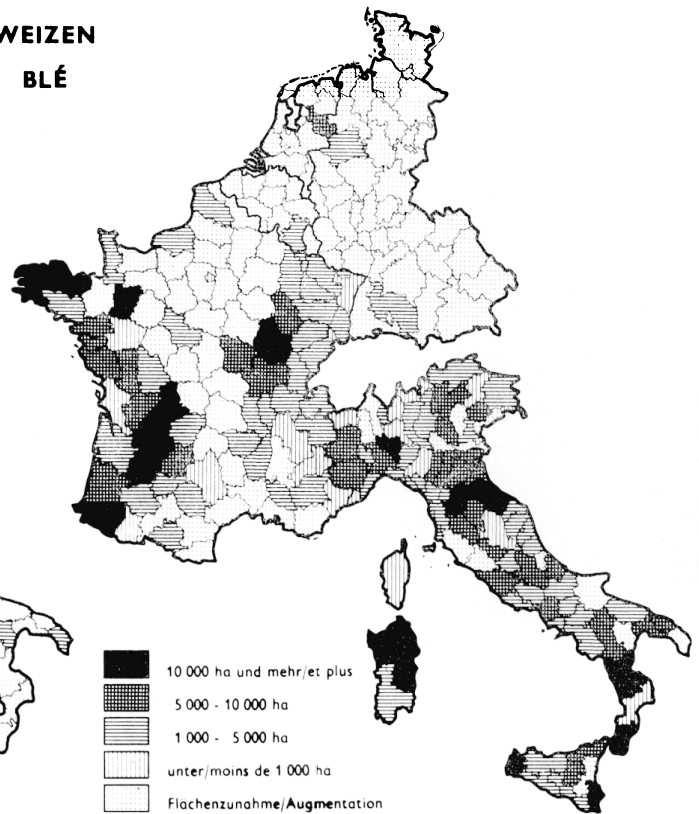


**FLÄCHENABNAHME
DIMINUTION DE LA SUPERFICIE**

2

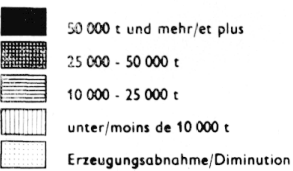
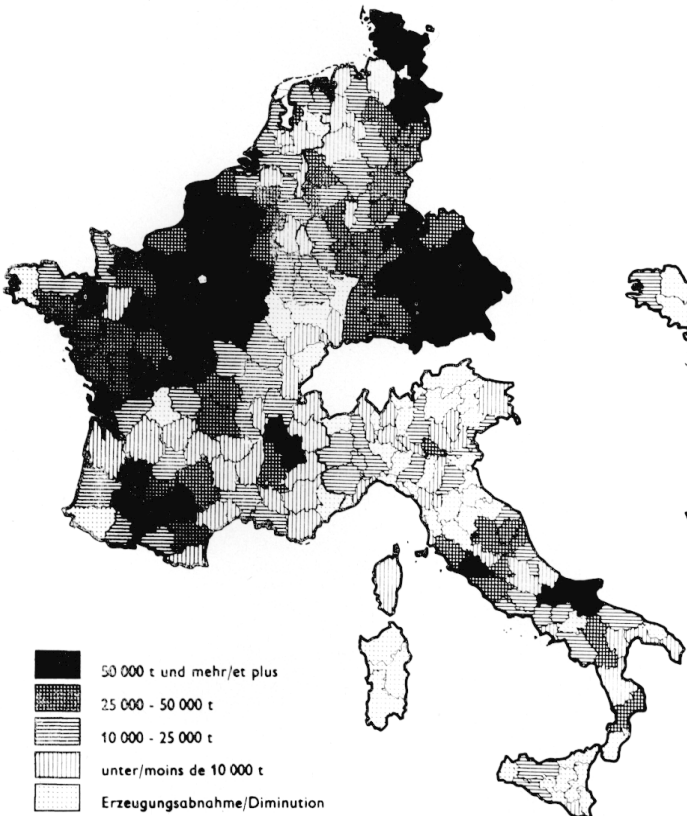
○ 1951-55 und/et ○ 1961-65

**WEIZEN
BLÉ**



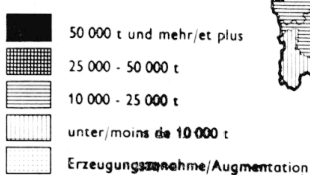
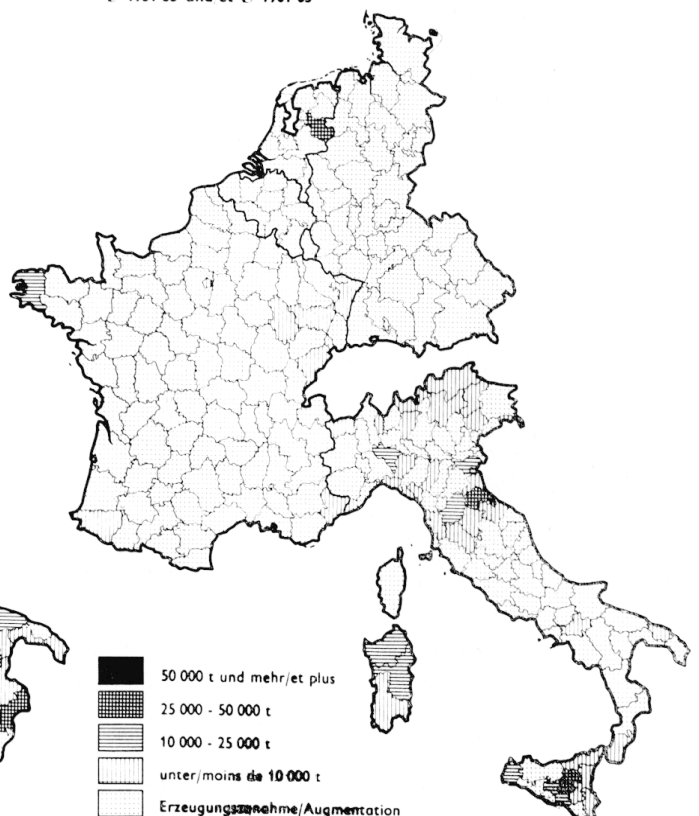
**ERZEUGUNGSZUNAHME
AUGMENTATION DE LA PRODUCTION**

○ 1951-55 und/et ○ 1961-65



**ERZEUGUNGSABNAHME
DIMINUTION DE LA PRODUCTION**

○ 1951-55 und/et ○ 1961-65



Certes, la culture du blé se pratique dans tous les Etats membres ; mais des différences notables, sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre davantage ici, apparaissent à la simple lecture des rendements

moyens nationaux. Le tableau 1 les fait ressortir, en même temps qu'il fournit d'autres résultats par pays.

Commentaire du tableau 1

En ce qui concerne l'augmentation de 6 millions de tonnes de la production communautaire de blé, il convient de signaler les tendances générales suivantes :

— Bien qu'au cours des 10 années considérées la France ait réduit d'environ 100.000 ha ses superficies emblavées, 56 % de l'accroissement de la production communautaire sont dus à ce pays, car le rendement moyen y a augmenté de 40 %.

— 24 % du surcroît de production dans la Communauté sont imputables à la République Fédérale d'Allemagne. Cette progression marquée s'explique pour moitié environ par l'extension des emblavures (250.000 ha) et pour moitié par l'élévation des rendements (20 %).

— L'Italie a pu augmenter sa production de blé d'environ 10 % grâce à une certaine amélioration des rendements, mais le surplus de production s'est accompagné d'une réduction des superficies de 360.000 ha (8 %).

— C'est en France que l'augmentation des rendements à l'hectare au cours de ces 10 années a été la plus forte, atteignant en moyenne 8,5 qx/ha. Bien que l'Italie soit de loin le pays de la Communauté dont le niveau de rendement est le plus bas, elle n'a pu en revanche l'améliorer que de 3 qx. La France, dont les rendements étaient autrefois voisins des rendements italiens, se rapproche de plus en plus du niveau allemand (33,1 qx) avec 29,3 qx en moyenne (1961-65).

A l'intérieur des divers Etats membres, la culture du blé est plus ou moins intense selon les régions, sous l'influence notamment des conditions naturelles. Lorsque les conditions atmosphériques sont favorables et que le profil du terrain ne rend pas la culture difficile, le loess et d'autres terres riches se prêtent particulièrement à la culture du blé. La carte 1 montre que, pour la moyenne de 1961 à 1965, la production de blé se concentre surtout dans le nord de la France, ainsi que dans la plaine du Pô et le long de la côte adriatique moyenne. D'autres centres secondaires se situent à Groningue (Pays-Bas), dans certaines régions de Belgique, dans les zones de loess du nord de l'Allemagne, certaines parties de la Bavière, l'ouest de la France, le bassin de la Garonne et dans les régions d'Italie bordant la côte tyrrhénienne, ainsi qu'en Sicile.

Des variations régionales considérables

Bien que, pour l'ensemble de la Communauté, les dix années considérées ne fassent guère apparaître de changement dans les superficies emblavées, on observe néanmoins des variations régionales considérables. Celles-ci apparaissent au premier regard si l'on examine le cartogramme 2, chacune des 4 cartes qui le composent illustrant un aspect différent du phénomène :

— Dans 103 des 243 régions de la Communauté, les emblavures ont augmenté (carte en haut à gauche) ; l'augmentation a même été de plus de 5.000 ha dans 49 de ces régions. En tête se place le département de la Marne (33.000 ha), suivi de la Basse-Bavière (Regierungsbezirk Niederbayern) avec 26.000 ha.

— Dans 140 régions, les superficies cultivées en blé ont diminué (carte en haut à droite) ; la diminution a atteint plus de 5.000 ha dans 51 de ces régions. Parmi celles-ci viennent en tête la province de Nuoro (Sardaigne) et le département des Côtes-du-Nord avec 25.000 ha dans chaque cas. Il est frappant de constater que dans presque toutes les provinces d'Italie, ainsi que dans les départements de l'est et de l'ouest de la France, la culture du blé a régressé.

— Par suite de la forte élévation générale du rendement à l'hectare, la production de blé a augmenté dans 80 % des régions (carte en bas à gauche). Dans 43 régions l'accroissement a dépassé 50.000 tonnes (régions représentées en noir sur la carte). Parmi celles-ci, 14 régions se distinguent par un gain de production supérieur à 100.000 tonnes ; les 5 premières places sont occupées par :

Accroissement

— le département de la Marne (F) ..	199.000 t
— le département de la Somme (F) .	194.000 t
— la province de Foggia (I)	166.000 t
— le département d'Eure-et-Loir (F)	155.000 t
— le « Regierungsbezirk » de Basse-Bavière (A)	152.000 t

Ces régions, comme presque toutes les autres où l'on constate une forte expansion de la production, sont situées dans des zones bénéficiant de conditions naturelles particulièrement favorables à la culture du blé.

— Dans 47 régions la production de blé a diminué (carte en bas à droite), mais le plus souvent dans une proportion peu importante. La plupart de ces régions sont en Italie. Sur les 10 régions où la diminution de la production est la plus forte (39.000 à 14.000 tonnes) 8 sont aussi en Italie, une seulement aux Pays-Bas et une en France. Dans tous les cas ce recul de la production a pour cause une réduction des emblavures ; il est encore accentué parfois par une certaine baisse des rendements (2).

Si l'on examine les régions où l'augmentation de la production est assez forte (marquées en noir sur la carte), on peut, dans la plupart des cas, les rattacher à cinq zones :

— Bassin parisien	1,8 - 1,9 millions de t
— Bavière et Nord-Wurtemberg.	envir. 650.000 t
— Sud-ouest de la France	» 360.000 t
— Schleswig-Holstein et Basse-Saxe orientale	» 300.000 t
— Molise et Foggia	» 220.000 t

Des différences caractéristiques

Sur les 6 millions de tonnes représentant l'accroissement de la production de blé au cours de ces dix

années, 56 % environ proviennent de ces zones. Mais il existe des différences caractéristiques :

— Dans les deux zones méridionales de la liste ci-dessus (sud-ouest de la France et Molise-Foggia), l'accroissement de la production est dû exclusivement à une élévation des rendements à l'hectare. Les emblavures sont restées pratiquement inchangées.

— En revanche, dans le Nord (Schleswig-Holstein et Basse-Saxe orientale), l'élément déterminant est l'extension des emblavures. Sans doute le rendement à l'hectare a-t-il augmenté aussi (de 3,8 qx/ha), mais beaucoup moins que dans le sud-ouest de la France (11,4 qx/ha).

— Tant dans le bassin parisien que dans la région indiquée du sud de l'Allemagne, les emblavures ont marqué à peu près la même progression (dans chaque cas environ 100.000 ha). De même, pour les rendements à l'hectare, on a obtenu des taux d'accroissement similaires d'environ 30 % (en chiffres absolus 9 et 7,5 qx). L'accroissement de production qui en résulte est de 41 % pour le territoire le plus étendu, situé en France (1,8 million ha), et de 57 % pour la zone, plus petite, située en Allemagne du Sud (550.000 ha).

On trouvera plus de détails dans le tableau 2.

Commentaire du tableau 2

Au cours des 10 années étudiées, la production de blé a principalement augmenté dans les zones traditionnellement productrices de blé, notamment grâce à l'élévation des rendements moyens. Néanmoins, dans quelques-unes de ces régions, on observe une certaine extension des superficies cultivées.

En même temps, la culture du blé a diminué sur les sols moins favorables. On discerne donc une certaine tendance à la concentration, et cela dès avant l'entrée en vigueur du marché commun des céréales dont on peut attendre un renforcement de cette évolution.

LE MAÏS POUR LA GRAINE

En quelques dizaines d'années, le maïs est devenu, en Europe, une importante céréale fourragère. Dans la Communauté, il est aujourd'hui utilisé pour la nourriture du bétail plus que toute autre céréale fourragère, notamment par suite d'un accroissement des importations (1955-56 = 2,2 millions de tonnes, 1966-67 = 11 millions de tonnes). L'introduction des espèces hybrides ayant permis une augmentation appréciable des rendements et des récoltes, la production de maïs pour la graine a également connu un développement très rapide. Toutefois, comme cette plante exige, pour prospérer, suffisamment d'humidité et de chaleur, la culture s'en trouve freinée dans les régions septentrionales de la

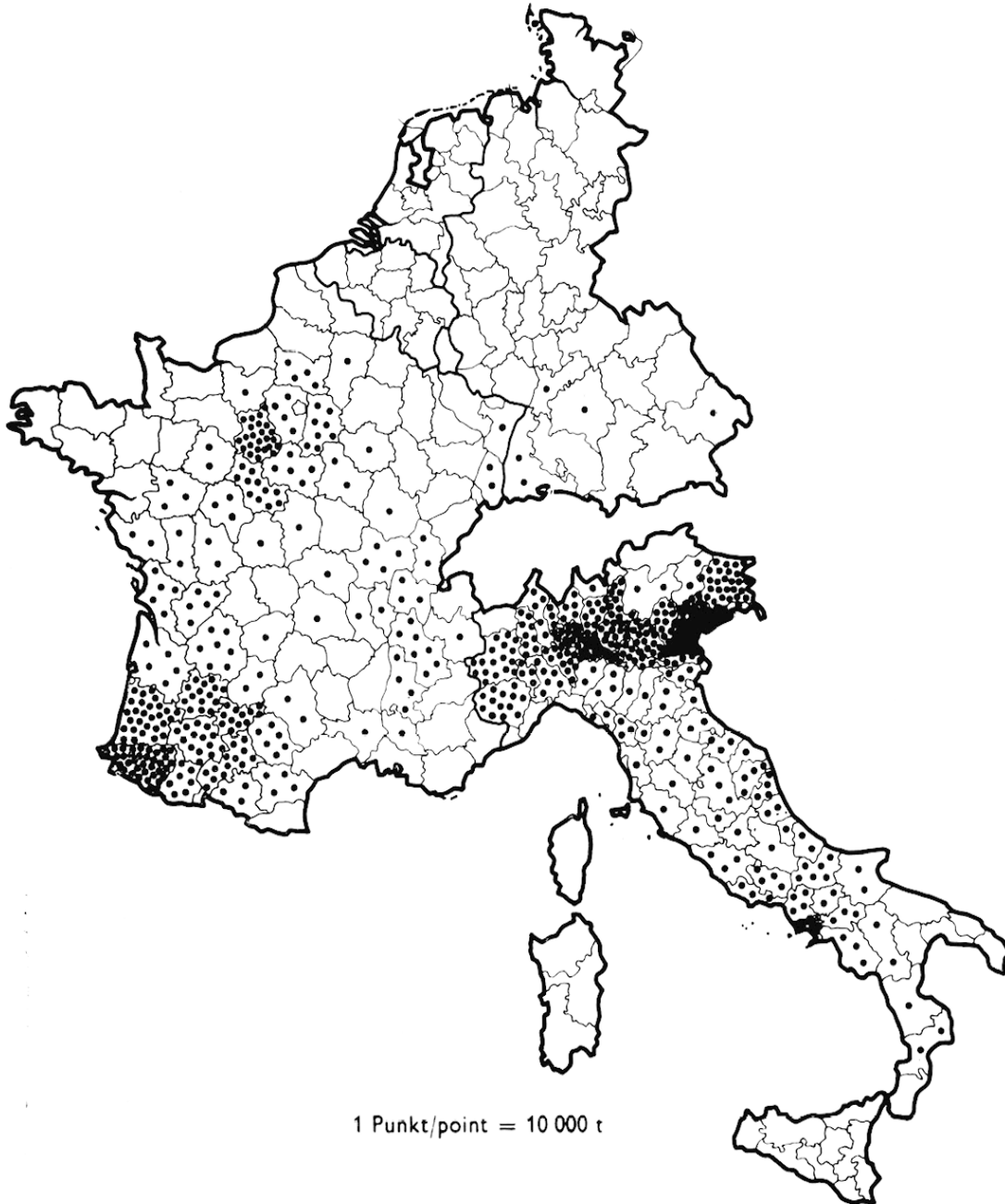
Communauté. La mise au point, au cours de ces dernières années, de procédés entièrement mécanisés d'ensemencement, d'entretien et de récolte, a donné une impulsion nouvelle à la culture du maïs qui, autrefois, exigeait une importante main-d'œuvre manuelle. Les grandes exploitations elles-mêmes peuvent maintenant s'adonner à une culture plus intensive du maïs, de sorte qu'il se forme, dans les régions où le climat est favorable, assez de centres nouveaux et importants de production.

Au cours des 10 années considérées (Ø 1951-55 à Ø 1961-65) la production de maïs pour la graine dans la Communauté s'est accrue de 70 %. Cette expansion est due, pour les deux tiers, à des rendements plus élevés (+ 40 %) et pour un tiers à l'augmentation des superficies cultivées (d'environ 360.000 ha, soit 22 %).

(2) Il est difficile de dire jusqu'à quel point il s'agit-là seulement d'erreurs de statistiques.

**3 ERZEUGUNG AN KÖRNERMAIS
PRODUCTION DE MAIS POUR LA GRAINE**

Ø 1961-65



Source : Office Statistique des Communautés Européennes, « Statistique Agricole » n° 6/1968

Commentaire du tableau 3

La carte 3 indique les centres de production sur la base de la moyenne 1961-65 : il s'agit en premier lieu des « anciennes zones de culture », où le maïs est encore cultivé traditionnellement comme « plante sarclée », à savoir la basse plaine du nord de l'Italie et le sud-ouest de la France.

En outre, on cultive le maïs pour la graine dans de grandes parties de l'Italie (avec une certaine concentration en Campanie) et dans la plupart des départements français (avec un nouveau centre qui se distingue de plus en plus au sud de Paris. On le trouve aussi en Allemagne du Sud, bien qu'en superficies très modestes par rapport à l'Italie et à la France.

Les résultats par pays

Les résultats par pays, reproduits au tableau 3, permettent de dégager les tendances suivantes :

— Par suite des différences en matière de politique des prix du maïs, la culture de celui-ci a été fortement réduite en Italie (d'environ 160.000 ha), tandis qu'elle augmentait en France d'environ 520.000 ha. Au début de la décennie, l'Italie possédait encore 76 % des surfaces cultivées en maïs dans la Communauté ; en fin de période, cette proportion n'était plus que de 54 %. Dans le même laps de temps, la part française passait de 23 à 45 %.

— L'emploi accru de maïs hybride a permis d'augmenter en 10 ans, d'un pourcentage assez voisin (40 à 45 %), les rendements obtenus par unité de superficie dans les deux principaux pays producteurs. En combinant l'extension des superficies et l'amélioration des rendements, la production française de maïs a pu être portée d'environ 800.000 tonnes à 2,75 millions de tonnes, c'est-à-dire presque multipliée par 3,5. En revanche, la production italienne ne s'est accrue que de 2,9 à 3,6 millions de tonnes, soit d'un quart seulement.

— Les pays du nord de la Communauté ne fournissent même pas encore 1 % de la production. Ils présentent par ailleurs des tendances contraires. Tandis que les Pays-Bas et la Belgique ont presque entièrement abandonné la culture du maïs, celle-ci marque une expansion vigoureuse dans la République Fédérale d'Allemagne.

Les tendances de l'évolution

L'évolution survenue dans les diverses régions de la Communauté au cours des 10 années est indiquée au cartogramme 4. On constate ainsi ses différences :

— En France, à l'exception d'une ceinture à la frontière nord et en Lorraine, l'extension des superficies (carte en haut à gauche) se manifeste sur tout le territoire national. Elle a été particulièrement forte dans le sud-ouest, dans le bassin parisien et dans la vallée du Rhône. La culture du maïs a été développée aussi dans la plus grande partie de l'Allemagne mais l'expansion est plus forte au sud qu'au nord.

— En Italie — à quelques exceptions près au sud et au nord — on constate partout une diminution des superficies (carte en haut à droite). Celle-ci a été particulièrement marquée en Italie centrale. En même temps, on voit que la culture du maïs a été restreinte aussi aux Pays-Bas, en Belgique et le long de la frontière nord de la France.

— Les deux autres cartes du cartogramme 4 montrent les changements survenus dans la production. Les points principaux d'accroissement de la production coïncident, en France, avec les régions où l'on a déjà constaté la plus forte extension des superficies, c'est-à-dire dans le sud-ouest, dans le bassin parisien et dans la vallée du Rhône. En revanche, l'évolution dans le nord de l'Italie est particulièrement intéressante, notamment dans la plaine de Vénétie, où la production a considérablement augmenté, quoique dans bien des cas les superficies cultivées aient été réduites. Ce phénomène est dû à une forte amélioration des rendements à l'hectare qui, dans certaines provinces, a atteint jusqu'à 20 qx, ce qui représente 50 à 70 % des rendements obtenus jusque là (3). On s'aperçoit en même temps que si, en Emilie-Romagne et dans une partie de la Toscane, la production a fortement diminué, elle s'est au contraire accrue dans les autres régions d'Italie, où les superficies cultivées en maïs ont pourtant été réduites.

Sous ce rapport, il est très utile de jeter un coup d'œil sur les statistiques d'ensemencement de maïs hybride. Celles-ci n'existent pour l'Italie qu'à partir de 1957, mais elles montrent nettement les tendances de l'évolution.

Commentaire du tableau 4

En 1957, 28 % seulement des superficies cultivées en maïs, en Italie, l'étaient en variétés hybrides ; en 1965, cette proportion atteignait 48 %. Au cours de cette période, les superficies cultivées en maïs hybride sont passées d'environ 350.000 à 490.000

ha, celles qui sont cultivées en maïs non hybride sont tombées d'environ 900.000 à 540.000 ha.

(3) Voir à ce sujet « Statistique agricole », n° 10/1966.

**FLÄCHENZUNAHME
AUGMENTATION DE LA SUPERFICIE**

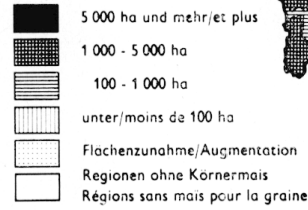
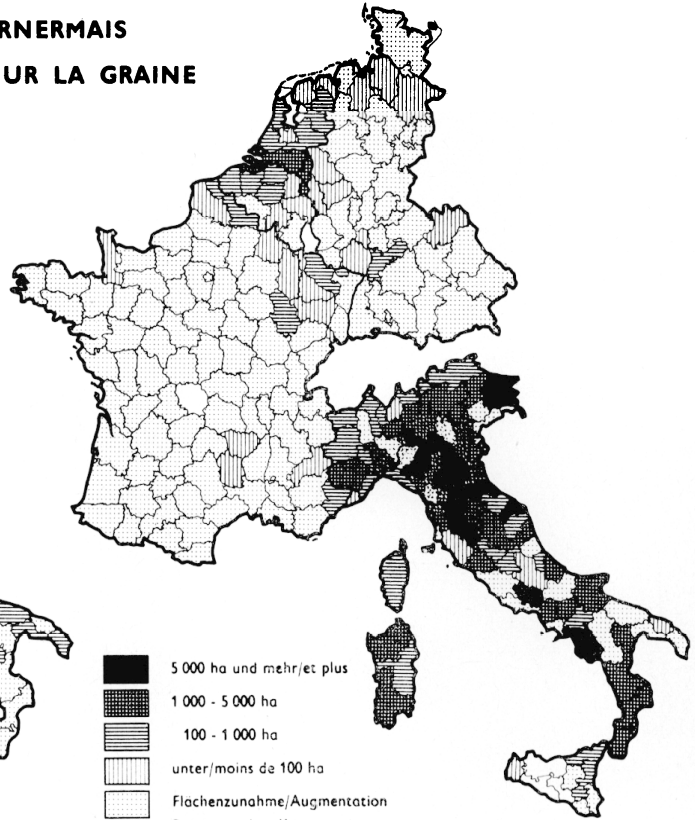
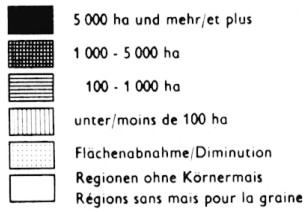
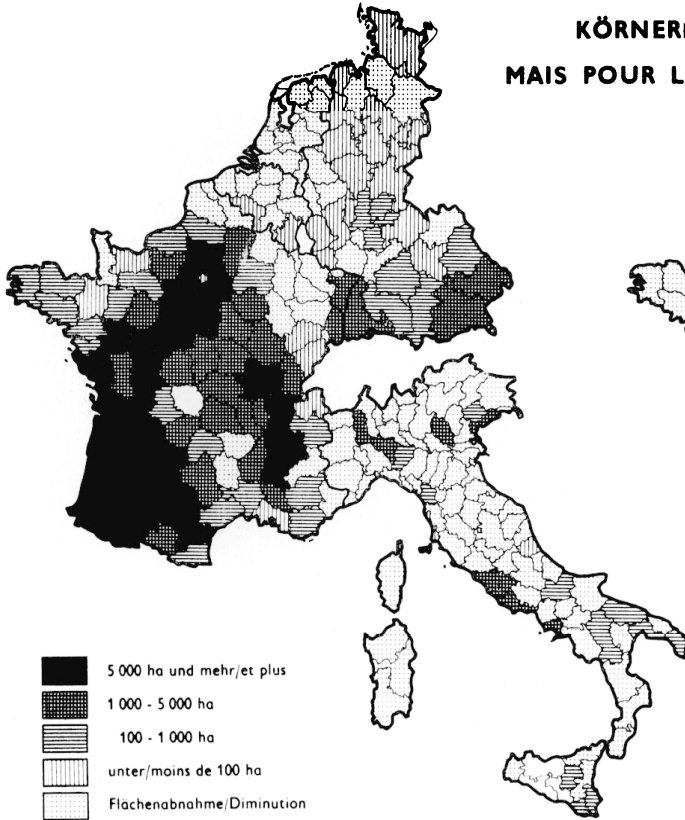
○ 1951-55 und/et ○ 1961-65

**FLÄCHENABNAHME
DIMINUTION DE LA SUPERFICIE**

○ 1951-55 und/et ○ 1961-65

4

**KÖRNERMAIS
MAIS POUR LA GRAINE**

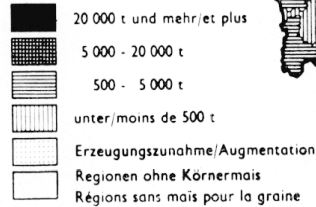
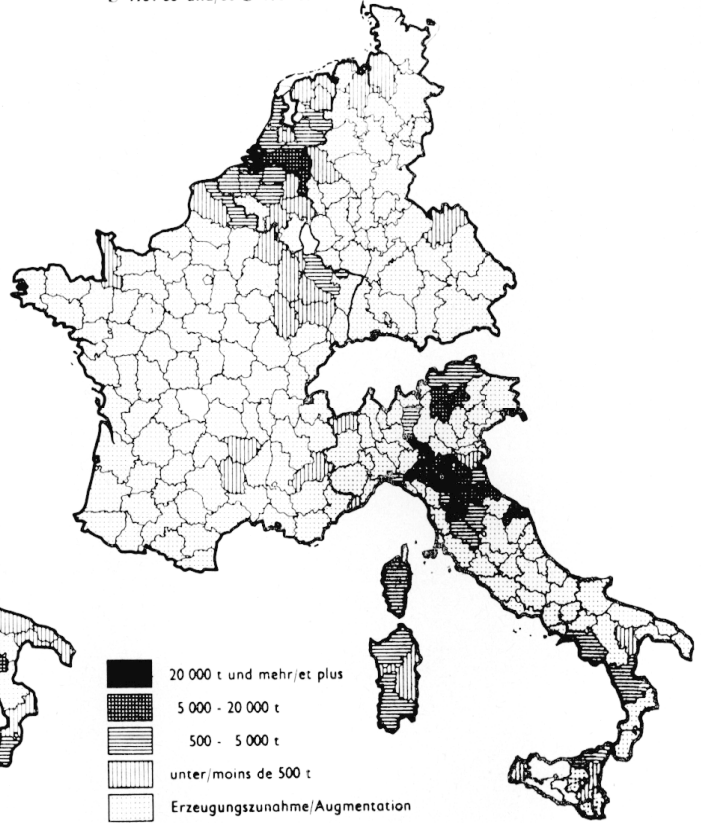
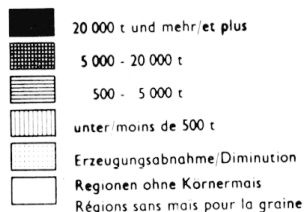
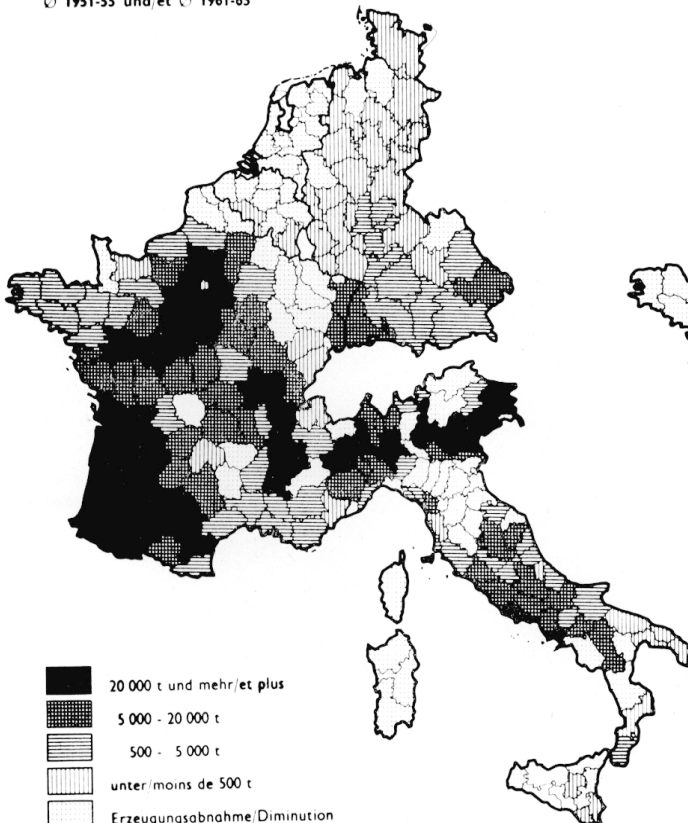


**ERZEUGUNGSZUNAHME
AUGMENTATION DE LA PRODUCTION**

○ 1951-55 und/et ○ 1961-65

**ERZEUGUNGSABNAHME
DIMINUTION DE LA PRODUCTION**

○ 1951-55 und/et ○ 1961-65



Les rendements du maïs hybride étant de deux fois à deux fois et demie plus élevés que ceux des autres variétés, la moitié de la production italienne provenait, en 1957, des cultures de maïs hybride, mais cette proportion atteignait 72 % en 1965. Le tableau 4 montre en outre qu'aujourd'hui les cultures de maïs du nord de l'Italie sont constituées pour plus des 3/4 de variétés hybrides tandis que dans le sud cette proportion n'est encore que de 5 %.

En France, au contraire, 98 % du maïs récolté proviennent déjà de variétés hybrides. Ces variétés sont les seules employées dans les régions du nord; dans le sud-ouest en revanche, on utilise encore une certaine proportion de variétés traditionnelles, mais celle-ci diminue constamment.

Si enfin on considère l'accroissement de production par unité régionale de la Communauté, les régions venant en tête du classement sont les suivantes :

	<i>Accroissement</i>
Département des Basses-Pyrénées (F) ..	240 000 t
Département d'Eure-et-Loir (F)	232 000 t
Département des Landes (F)	160 000 t
Département du Loir-et-Cher (F)	105 000 t
Département du Tarn-et-Garonne (F) ..	85 000 t
Département du Lot-et-Garonne (F) ..	84 000 t
Département du Gers (F)	79 000 t
Province de Venise (I)	78 000 t
Province de Padoue (I)	78 000 t
Département de Seine-et-Marne (F) ..	76 000 t

Deux seulement de ces dix régions se situent en Italie ; elles n'occupent d'ailleurs que les 8^e et 9^e places. Parmi les 8 départements français, 5 (venant en 1^{er}, 3^e, 5^e, 6^e et 7^e rangs) sont situés dans le sud-ouest, région qui, il y a dix ans, avait déjà une forte production de maïs. Dans ces 5 départements, la production a été portée d'environ 400.000 tonnes (soit la moitié de la production française), pour la moyenne des années 1951 à 1955, à 1,05 million de tonnes pour celle des années 1961 à 1965; elle s'est donc accrue d'une fois et demie. Bien entendu, l'adoption progressive des variétés hybrides est pour beaucoup dans la forte élévation des rendements.

La situation est tout autre dans les départements d'Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Seine-et-Marne, situés dans le bassin parisien. Au début de cette même période de 10 ans, on n'y cultivait que 3.700 ha de maïs ; 10 ans plus tard cette superficie atteignait déjà 105.000 ha. La production était passée de 13 000 tonnes à presque 430 000 tonnes, alors que les rendements à l'hectare qui, au début des années 50, étaient déjà voisins de 35 qx (il s'agissait déjà généralement, à l'époque, de maïs hybride) n'ont pu augmenter que légèrement (6 qx). Ainsi, en 10 ans s'est constituée une nouvelle zone de culture de maïs. Il faut ici tenir compte du fait qu'en 1967, l'ensemble du bassin parisien produit environ 1,2 million de tonnes de maïs, ce qui représente déjà presque le double de la moyenne 1961-65 normalement considérée dans la présente étude.

LE RIZ

La production communautaire de riz se concentre principalement dans la plaine du Pô et le delta du Rhône (voir carte 5). Ces deux régions sont seules, en effet, à remplir les conditions idéales de croissance : chaleur et possibilités de submersion. La production italienne, qui atteint presque 500 000 tonnes, y compris les quantités très faibles récoltées hors de la plaine du Pô, est beaucoup plus importante que celle de la France (environ 90 000 tonnes).

Néanmoins, tandis qu'en Italie la production de riz a diminué d'environ 200 000 tonnes, soit de 30 %, au cours de la décennie considérée (1951-55

à 1961-65), elle s'est accrue en France d'environ 40 000 tonnes, soit 80 %. Cette variation relativement forte de la production est due en Italie à une réduction des superficies cultivées, le rendement moyen par unité de surface (moyennes de 5 années) étant demeuré inchangé. Il en va autrement en France où les surfaces ont été accrues de près de 60 %, tandis que les rendements augmentaient de 15 %. Les rendements français restent cependant, avec environ 30 qx/ha, considérablement inférieurs aux rendements moyens italiens, d'environ 40 qx/ha.

Commentaire du tableau 5

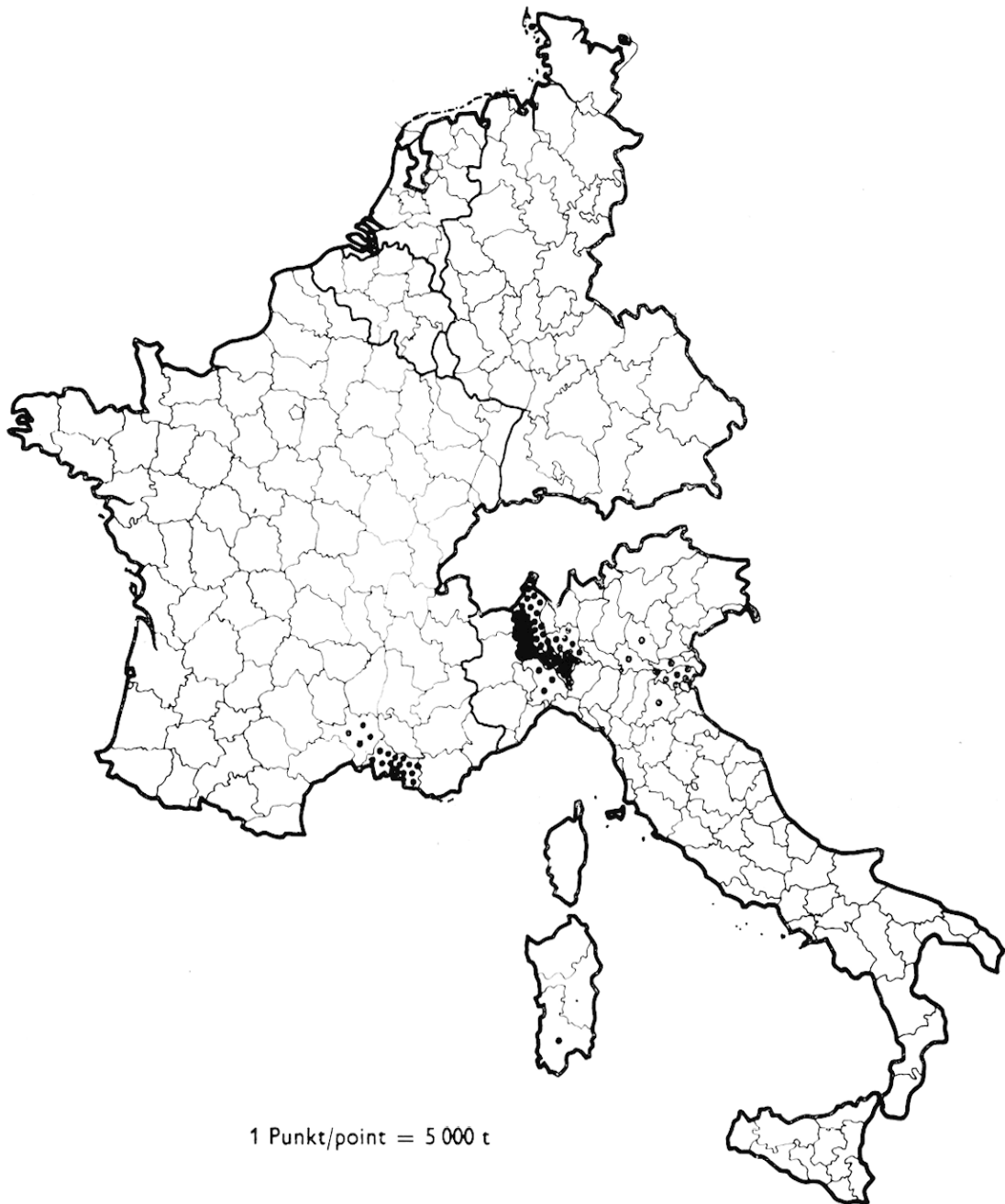
En Italie une évolution importante s'est concentrée dans 5 provinces qui, avec environ 450 000 tonnes, réunissent à peu près 90 % de la production rizicole de ce pays. Alors que dans les provinces de Vercelli, Novare, Milan et Pavie (cours supérieur du Pô), la culture et la production ont été beaucoup réduites, dans la province de Ferrare (delta du Pô), elles ont été doublées en dix ans (environ 30 000

tonnes) par suite d'un doublement des superficies cultivées.

En France, dans les deux départements des Bouches-du-Rhône (qui fournit 2/3 de la production française de riz) et du Gard (qui fournit à peu près l'autre tiers), les superficies cultivées et les rendements à l'hectare ont eu tendance à augmenter.

**5 ERZEUGUNG AN REIS (GESCHÄLT)
PRODUCTION DE RIZ (DÉCORTIQUÉ)**

Ø 1961-65



Source : Office Statistique des Communautés Européennes, « Statistique Agricole » n° 6/1968

LA POMME DE TERRE

Les pommes de terre ne servent pas seulement à l'alimentation humaine ; comme les céréales, elles sont aussi employées, notamment dans les pays du nord de la Communauté, pour la nourriture du bétail et pour la production d'alcool et de fécule. La pomme de terre donnant un meilleur rendement dans les lieux frais et humides, plus de la moitié de la production communautaire provient d'Allemagne ; les terrains sablonneux légers sont ceux que cette plante préfère.

Plus on descend vers le sud, plus tôt la pomme de terre doit être plantée afin qu'elle puisse profiter de l'humidité hivernale. A la latitude de Naples, elle est mise en terre dès janvier ou février ; en Sicile dès la mi-novembre.

Comme le blé, la pomme de terre est cultivée dans presque toutes les régions de la Communauté, mais en quantités très diverses. La carte 6 indique les principales zones de culture de la pomme de

terre, d'après les résultats moyens de 1961 à 1965. Ces zones recouvrent la République Fédérale d'Allemagne, avec une certaine concentration dans le nord-est de la Basse-Saxe, la région de Munster, la Hesse rhénane et la Franconie moyenne.

Le « *Regierungsbezirk* » de Lunebourg se distingue particulièrement : un septième environ de la superficie agricole utile y est planté en pommes de terre. En dehors de l'Allemagne, c'est dans le nord-est des Pays-Bas que la culture de la pomme de terre est la plus intense (elle y occupe un huitième de la superficie agricole utile), ainsi que dans les régions côtières des Pays-Bas, de Belgique et du nord de la France, sans oublier la Bretagne. Enfin, on trouve beaucoup de pommes de terre en Italie dans le Campobasso (un septième de la superficie agricole utile) et en Campanie ; cette dernière produisant un peu plus de la moitié des pommes de terre hâtives italiennes.

Commentaire du tableau 6

La demande en pommes de terre de consommation ayant diminué, la culture de la pomme de terre est en recul dans tous les Etats membres. On peut distinguer ici, comme l'indiquent les chiffres du tableau 6, les tendances suivantes :

— Au cours de la décennie, les superficies où la pomme de terre a cessé d'être cultivée dans la Communauté atteignent environ 530 000 hectares, soit une diminution de presque un cinquième. La diminution des superficies a été du même ordre dans tous les pays membres, sauf en Italie, où elle n'a été que de 6 %.

— En Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas, pays où les rendements à l'hectare sont relativement élevés, la production a reculé pendant ces 10 années de 8 à 23 %, tandis que les rendements par unité de superficie continuaient d'augmenter. En France, la réduction des superficies a été exactement compensée par une élévation des rendements moyens, de sorte que le niveau de la production est resté inchangé. Seule l'Italie a augmenté sa production d'environ un quart. La réduction des superficies cultivées, qu'on observe aussi dans ce pays, a été plus que compensée par un accroissement (d'un tiers) des rendements à l'hectare. Il faut observer néanmoins qu'avec guère plus de 100 qx à l'hectare, les rendements italiens sont encore bien inférieurs à ceux des pays du nord où la sécheresse estivale, loin d'être de règle, est très exceptionnelle.

Evolution de la culture et de la production

Le cartogramme 7 montre comment, dans les 243 régions considérées de la Communauté, la culture et la production ont évolué au cours des 10 années.

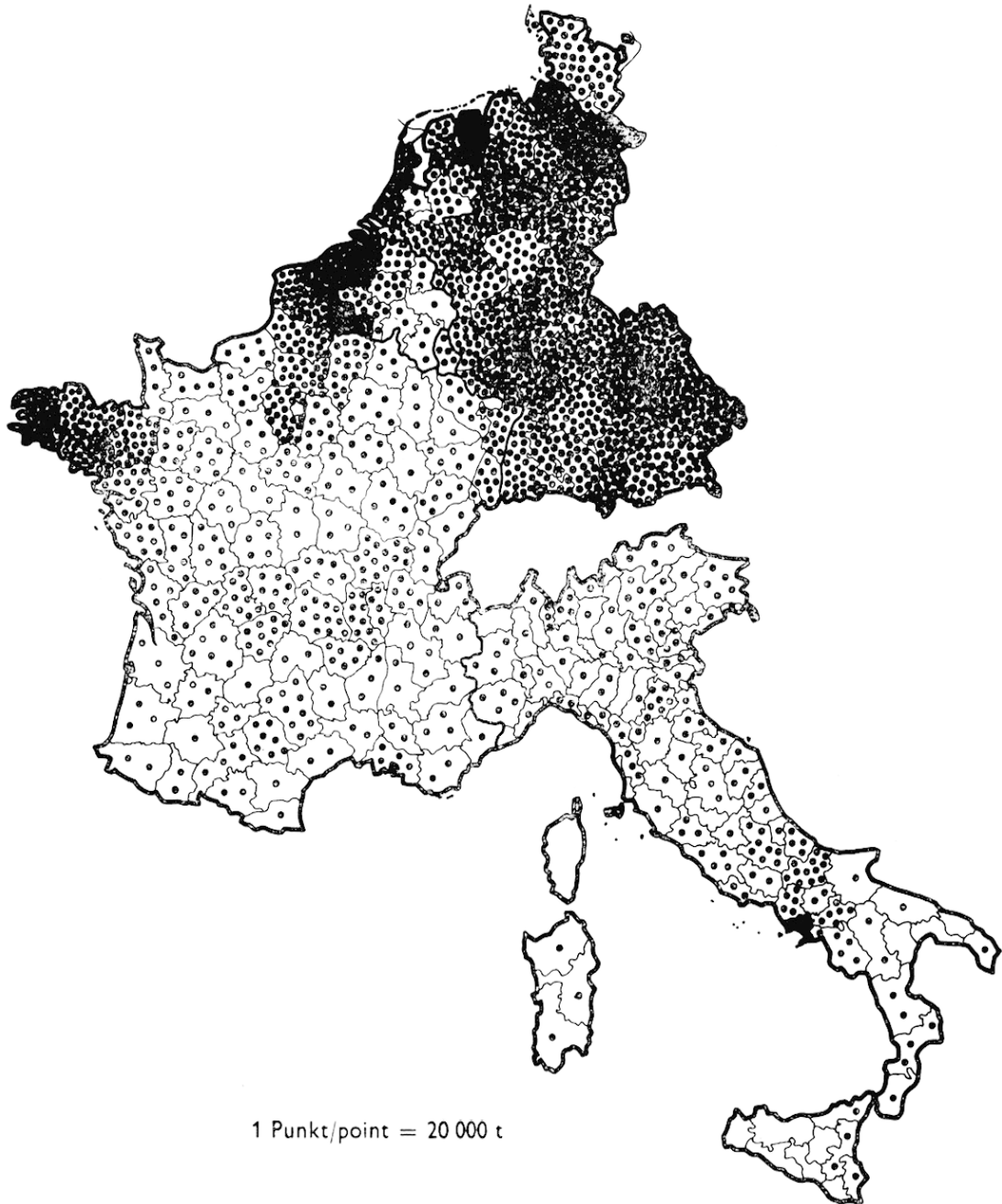
— On ne constate une extension des superficies cultivées que dans 53 régions (carte en haut, à gauche). A l'exception des deux nouveaux polders néerlandais et de la province belge du Hainaut, limitrophe de la France, toutes ces régions sont situées en France et surtout en Italie. Mais les plus fortes extensions de superficies sont observées dans le nord de la France.

— Toutes les régions de la République Fédérale d'Allemagne et du Luxembourg sans exception ont connu une réduction des superficies, ainsi d'ailleurs que les Pays-Bas et la Belgique, sauf les exceptions déjà mentionnées (carte en haut à droite). En France, la réduction des superficies touche principalement le centre ainsi que quelques départements de la côte atlantique. En Italie, on ne discerne nulle part une évolution bien caractérisée. Dans toutes les parties du pays, il y a des provinces où la culture de la pomme de terre a diminué, d'autres où elle a augmenté.

— On constate une expansion de la production (carte en bas à gauche) dans 118 régions et notamment dans deux ensembles géographiques : d'une part en Allemagne du Sud, notamment en Bavière, d'autre part dans le nord de la France (au nord de Paris). Il faut mentionner encore la Bretagne, où la

**6 ERZEUGUNG AN KARTOFFELN
PRODUCTION DE POMMES DE TERRE**

○ 1961-65



Source : Office Statistique des Communautés Européennes, « Statistique Agricole » n° 6/1968

**FLÄCHENZUNAHME
AUGMENTATION DE LA SUPERFICIE**

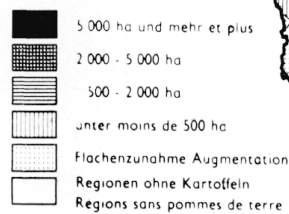
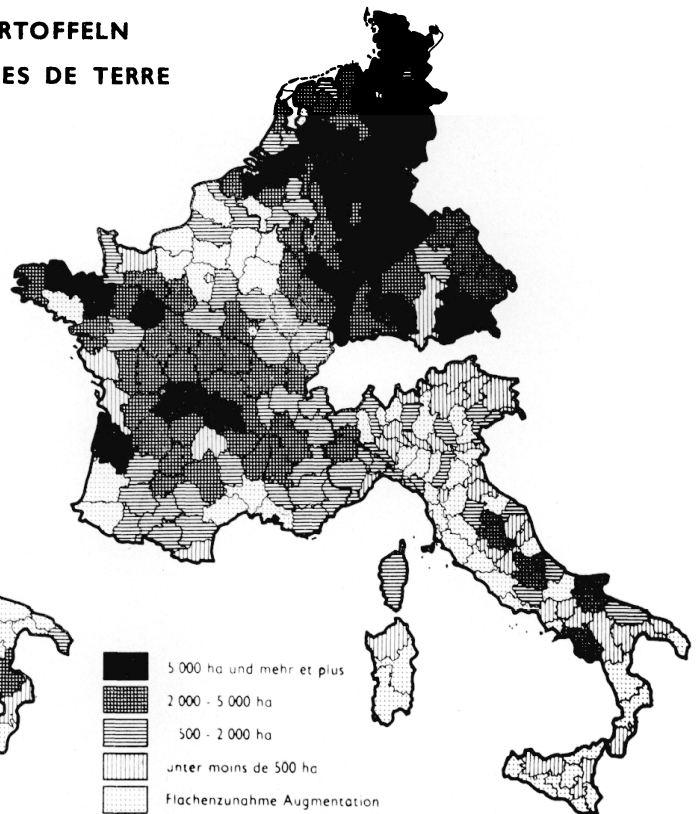
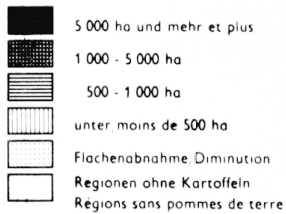
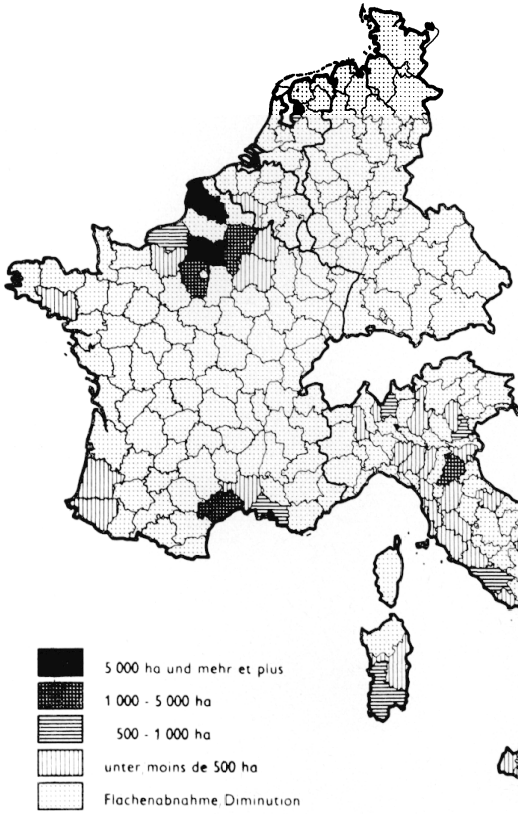
⊙ 1951-55 und et ⊙ 1961-65

**FLÄCHENABNAHME
DIMINUTION DE LA SUPERFICIE**

⊙ 1951-55 und et ⊙ 1961-65

7

**KARTOFFELN
POMMES DE TERRE**

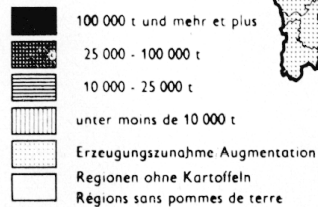
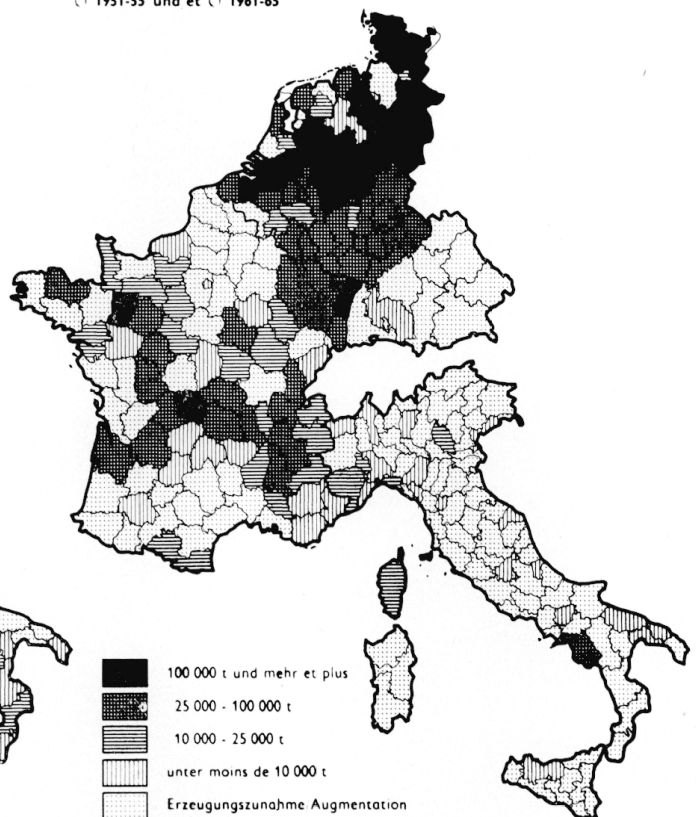
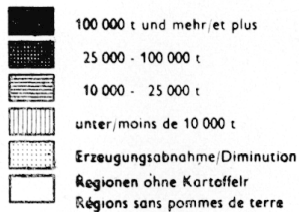
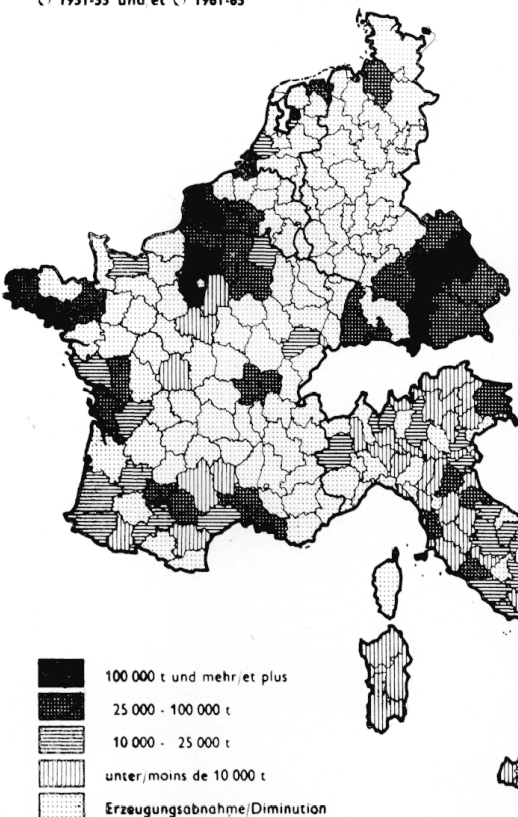


**ERZEUGUNGSZUNAHME
AUGMENTATION DE LA PRODUCTION**

⊙ 1951-55 und et ⊙ 1961-65

**ERZEUGUNGSABNAHME
DIMINUTION DE LA PRODUCTION**

⊙ 1951-55 und et ⊙ 1961-65



production a augmenté dans trois des quatre départements. Signalons enfin deux provinces italiennes (Campobasso et Naples), qui ayant déjà une forte culture de pommes de terre, l'ont maintenant encore augmentée et ont en même temps réussi à accroître sensiblement les rendements.

— La diminution de la production dans 125 régions est observée principalement dans le nord de l'Allemagne et dans certaines provinces des Pays-Bas et de la Belgique. Elle s'étend en outre à de vastes parties de la France, notamment dans l'est, aux départements limitrophes de l'Allemagne, ainsi qu'à de vastes territoires au centre du pays. En revanche, l'Italie n'a que quelques provinces où la production ait diminué.

Parmi les 243 régions de la Communauté, il en est 10 où, pendant la décennie étudiée, la production a augmenté de plus de 100.000 tonnes (4 en France, 3 en Allemagne, 2 en Italie et 1 aux Pays-Bas). Viennent en tête :

Accroissement

Le département du Pas-de-Calais (F) .. 265.000 t
Le département de Seine-et-Oise (F) .. 261.000 t

Le polder nord-est (P.-B.) (4) 239.000 t
Le département du Morbihan (F) 183.000 t
Le « Regierungsbezirk » du Haut-Palatinat (A) 180.000 t

Dans 19 régions (dont 11 en Allemagne, 3 aux Pays-Bas, 3 en France et 2 en Belgique), la production de pommes de terre a diminué de plus de 100.000 t. La diminution dépasse les 200.000 t dans les régions suivantes :

Diminution

Le « Land » Schleswig-Holstein (A) 621.000 t
La province Overijssel (P.B.) 286.000 t
Le « Regierungsbezirk » de Hannovre (A) 277.000 t
Le « Regierungsbezirk » d'Arnsberg (A) 256.000 t
Le « Regierungsbezirk » de Hildesheim (A) 218.000 t
Le « Regierungsbezirk » de Brunswick (A) 217.000 t

Dans la plupart de ces régions, la culture de la pomme de terre a eu de tout temps une importance particulière ; elles ont été spécialement touchées par la mévente des pommes de terre de consommation.

LA BETTERAVE SUCRIERE

La betterave sucrière exige des sols de bonne qualité et des précipitations estivales suffisantes ; la production du sucre suppose l'existence d'une industrie spécialisée de transformation. Aussi les cultures betteravières de la Communauté, qui couvrent un peu plus d'un million d'hectares, sont-elles très concentrées dans les lieux où ces conditions sont normalement remplies. La large plaine de loess du nord-ouest de la CEE est la zone de production privilégiée ; elle réunit aussi la plus grande capacité de production. Vient ensuite la plaine du Pô, avec ses alluvions fertiles, où l'irrigation supplée l'absence de précipitations.

La carte 8, dressée d'après les résultats des années 1961 à 1965, montre très nettement cette concentration. Dans 43 unités régionales de la Communauté, la betterave sucrière n'est pas du tout cultivée ; dans 85 régions, la production n'atteint pas 100.000 tonnes et dans 27 régions, elle dépasse 500.000 tonnes. Aussi la répartition géographique est-elle fort différente de celle des pommes de terre (carte 6).

En France, la production se concentre principalement du bassin parisien à la frontière belge. Plus au nord, on retrouve cette production dans le Hainaut et le Brabant belges, puis en Allemagne (région de Cologne) avec prolongement vers le sud

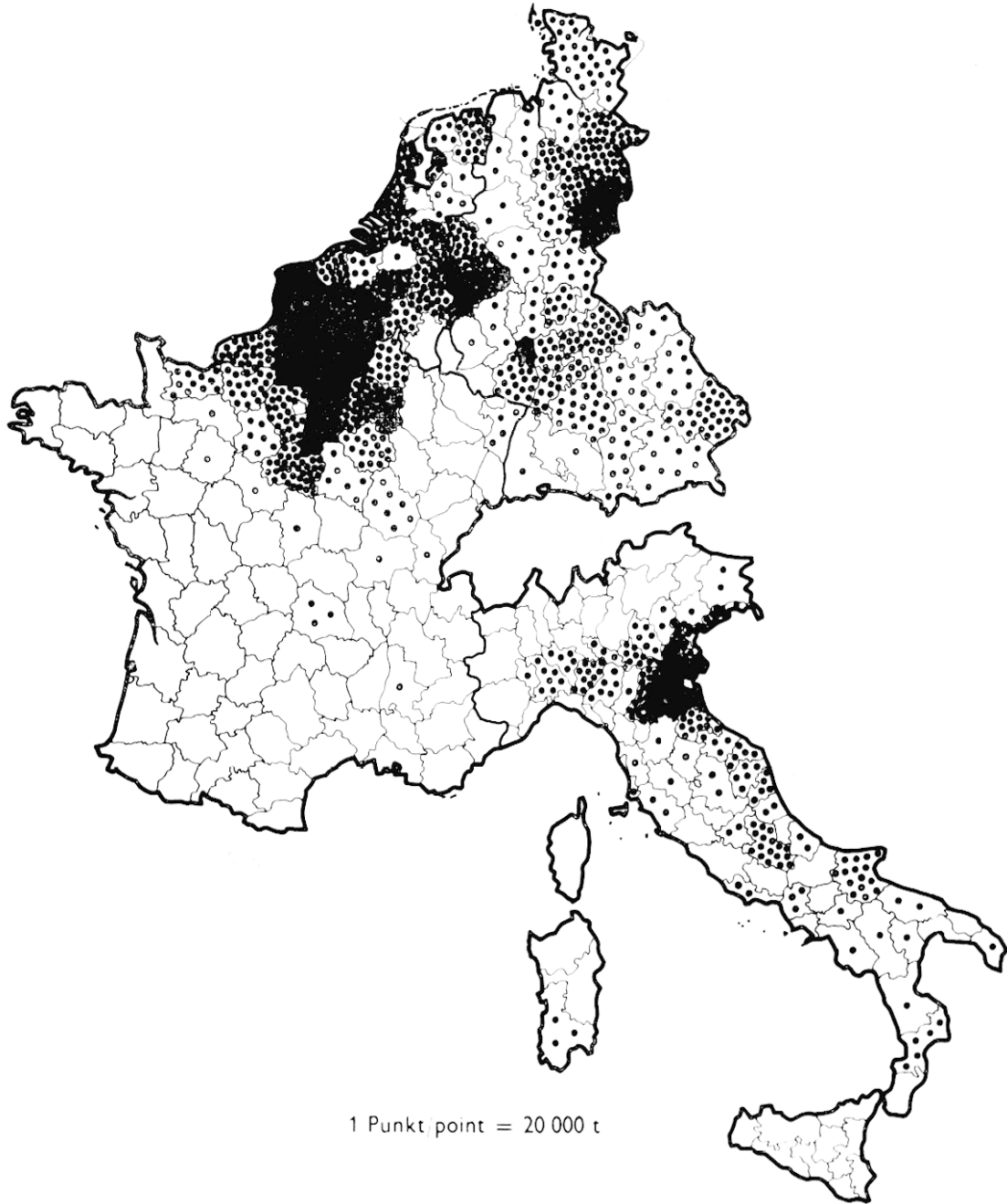
des Pays-Bas jusqu'aux provinces de Hollande Méridionale et Septentrionale. Un autre centre important est situé en Allemagne, dans la Basse-Saxe orientale. Dans la partie méridionale de l'Allemagne de l'Ouest, il existe une ceinture de culture moins intensive qui s'étend du Palatinat vers l'est jusqu'à la Basse-Franconie, ainsi que certaines régions du Nord-Wurtemberg et de Basse-Bavière. L'Italie, enfin, a son centre principal de production dans le delta du Pô et immédiatement au sud de celui-ci. On cultive également la betterave sucrière, bien que de façon moins intensive, dans d'autres parties de la basse plaine du nord de l'Italie, et dans les provinces côtières de l'Adriatique.

Au cours des 10 années considérées, les superficies cultivées en betteraves sucrières dans la Communauté ont augmenté de 7 %, soit d'environ 70.000 ha. Par suite d'un accroissement, de plus de 50 quintaux, des rendements moyens à l'hectare, la production totale de betteraves a pu être portée de 31 à 39 millions de tonnes, soit une augmentation d'un quart.

(4) Polder mis en culture pendant la seconde guerre mondiale.

**8 ERZEUGUNG AN ZUCKERRÜBEN
PRODUCTION DE BETTERAVES SUCRIÈRES**

○ 1961-65



Source : Office Statistique des Communautés Européennes, « Statistique Agricole » n° 6, 1968

**FLÄCHENZUNAHME
AUGMENTATION DE LA SUPERFICIE**

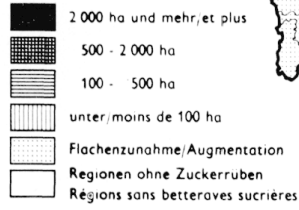
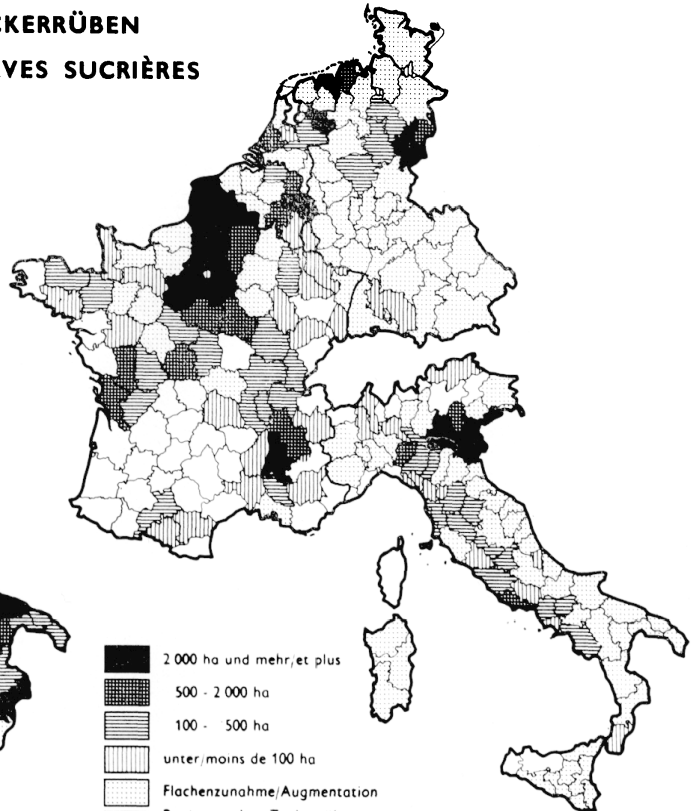
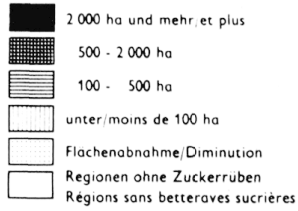
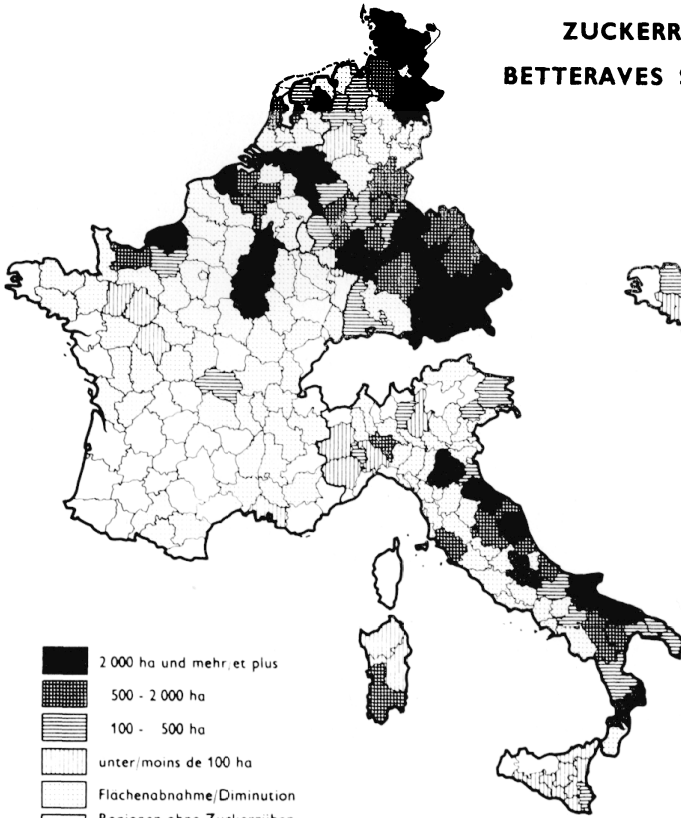
⊙ 1951-55 und/et ⊙ 1961-65

**FLÄCHENABNAHME
DIMINUTION DE LA SUPERFICIE**

⊙ 1951-55 und/et ⊙ 1961-65

9

**ZUCKERRÜBEN
BETTERAVES SUCRIÈRES**

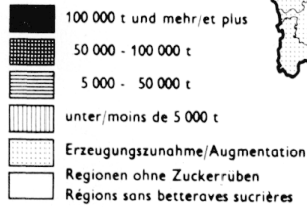
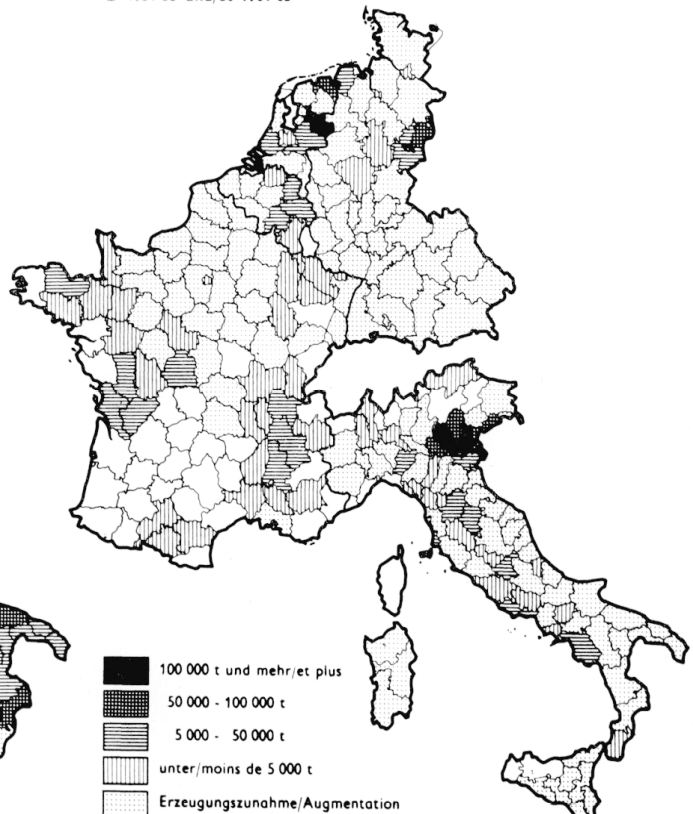
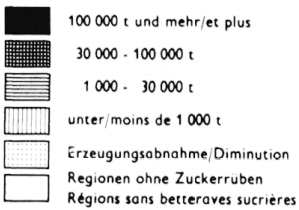
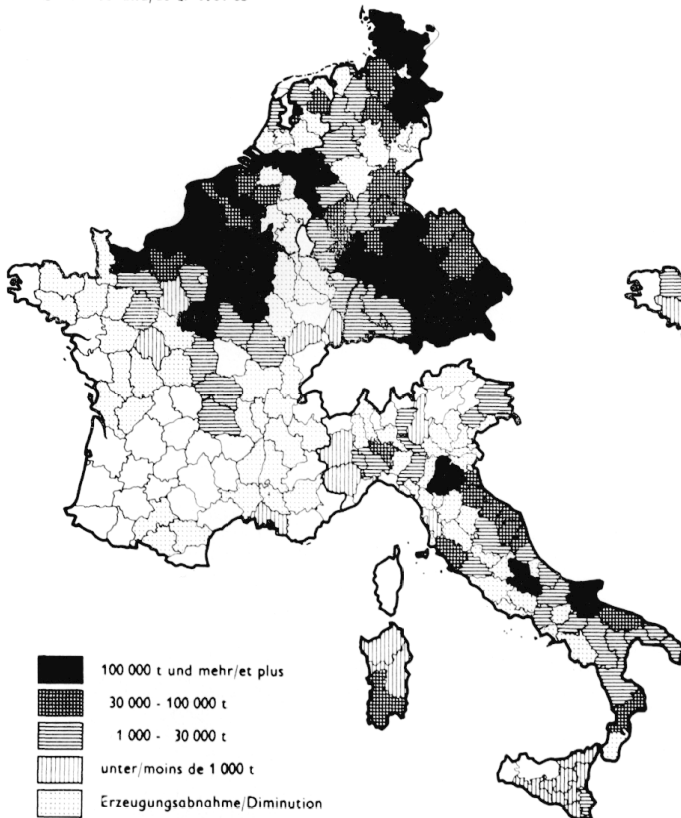


**ERZEUGUNGSZUNAHME
AUGMENTATION DE LA PRODUCTION**

⊙ 1951-55 und/et ⊙ 1961-65

**ERZEUGUNGSABNAHME
DIMINUTION DE LA PRODUCTION**

⊙ 1951-55 und/et 1961-65



Commentaire du tableau 7

Le tableau 7 donne les détails pour chacun des Etats membres.

— La France est le seul Etat membre qui ait diminué (de 5 %) les superficies consacrées à cette culture. Elle est aussi le seul qui, en dix ans seulement, ait vu accroître ses rendements moyens de presque 100 quintaux/ha, soit du tiers ; sa production de betteraves sucrières a ainsi augmenté de 3 millions de tonnes, soit 27 %.

— Dans les autres Etats membres, l'augmentation de la production est due aussi bien à l'extension des superficies cultivées qu'à l'élévation des rendements. Elle a été particulièrement forte en Allemagne (presque un quart) et aux Pays-Bas (un sixième).

— Le niveau des rendements moyens à l'hectare dans les divers Etats membres s'est rapproché au cours de ces dix années : en 1951/55, les moyennes nationales allaient de 283 quintaux/ha (France) à 413 quintaux/ha (Pays-Bas) ; en 1961-65, elles allaient de 328 quintaux/ha (Italie) à 423 quintaux/ha (Pays-Bas). La France (378 quintaux/ha) a maintenant atteint et même dépassé le rendement allemand (373 quintaux/ha).

Quelques évolutions remarquables

Dans les 199 régions où l'on cultive la betterave sucrière, il y a eu pendant la période de 10 ans considérée, quelques évolutions remarquables. Le cartogramme 9 en rend compte.

— L'extension des superficies (carte en haut à gauche) n'a pas été réalisée dans les zones « traditionnelles » de culture, mais surtout dans des zones nouvelles ou de culture moins intensive où, dix ans auparavant, la culture de la betterave sucrière était beaucoup moins pratiquée. L'édification de nouvelles sucreries dans ces zones, ou l'accroissement de la capacité de celles qui existaient déjà, ont donné l'impulsion nécessaire. Parmi ces régions, on compte notamment l'Allemagne du Sud, le Schleswig-Holstein, les territoires allemands et néerlandais du Rhin inférieur, les départements à la périphérie est du bassin parisien, ainsi que les provinces italiennes de la mer adriatique.

— La carte en haut à droite du cartogramme 9 fait apparaître que, notamment dans les grands centres de culture betteravière (bassin parisien, Basse-Saxe orientale et delta du Pô), les superficies ont été réduites.

— Les régions dans lesquelles la production a pu être particulièrement développée (carte en bas à gauche) sont situées principalement dans le nord de la Communauté. Pour l'Allemagne, les Pays-Bas, la

Belgique et l'Italie, il existe un grand parallélisme avec la carte des extensions de superficie. On est frappé par le grand bloc qui s'étend de la Bavière jusqu'au Main. Par contre, on ne constate pas un tel parallélisme en France : en dépit de la réduction des superficies cultivées, on est parvenu dans le bassin parisien à augmenter considérablement la production grâce à une forte élévation des rendements.

— Enfin, il faut encore souligner que si, dans l'ensemble, la production a diminué dans 81 régions, cette diminution ne touche qu'un seul des grands centres de culture betteravière, celui du delta du Pô. Dans presque tous les autres cas, la production a diminué dans les zones où la culture betteravière n'était pas très développée.

Nous nous efforcerons, ci-après, de dresser un certain bilan de l'évolution de la production de betteraves sucrières au cours de la décennie considérée, en procédant par comparaison entre les ensembles géographiques dont l'accroissement de production est particulièrement marqué sur la carte en bas à gauche du cartogramme (plus de 100.000 tonnes d'accroissement — zones marquées en noir), à savoir :

- Nord de la France et bassin parisien ;
- Sud de l'Allemagne — région Rhin-Main-Danube ;
- Schleswig-Holstein-Lunebourg.

C'est ainsi que de 1951-55 (moyenne) à 1961-65 (moyenne), dans les 11 départements du Nord et du bassin parisien, la production a augmenté de 3,1 millions de tonnes. Dans les 9 « Regierungsbezirke » de la région Main-Danube, l'accroissement n'a été que de 1,7 million de tonnes ; il n'a été que de 500.000 tonnes dans le Schleswig-Holstein-Lunebourg. C'est donc bien dans le nord de la France que l'augmentation a été de loin la plus importante. Néanmoins, par rapport au volume atteint précédemment, la production du nord de la France, soit 11 départements, n'a augmenté que de 35 %, ce qui d'ailleurs est dû presque uniquement à la très forte élévation des rendements à l'hectare. En revanche, dans la région Main-Danube, la production a augmenté de plus de 100 %, principalement à cause de l'extension des superficies cultivées qui sont passées d'environ 46.000 à 83.000 ha (soit un accroissement de 80 %). Dans le Schleswig-Holstein-Lunebourg, la production a augmenté de tout juste 50 %, ce qui est dû davantage à l'extension des superficies cultivées (28 %) qu'à l'accroissement des rendements à l'hectare (15 %).

LA VIGNE

Les meilleures conditions naturelles pour la culture de la vigne sont un climat doux avec une longue durée d'ensoleillement, un printemps précoce sans gelées et des mois de maturation chauds. Aussi cette culture est-elle répandue dans toutes les régions méridionales de la Communauté, bien que l'intensité en diffère selon les zones. Plus on va vers le nord, plus le micro-climat joue un rôle décisif; celui-ci peut être très favorable dans les vallées, notamment sur les pentes exposées au midi.

La carte 10 indique les différences régionales en matière de viticulture. Abstraction faite des fluctuations annuelles, parfois importantes, la France et l'Italie produisent chacune des quantités de vin à peu près égales qui dépassent aujourd'hui en moyenne 60 millions d'hectolitres. Dans ces deux pays, il existe des zones de concentration bien définies.

En Italie du Nord, il s'agit surtout du Piémont, de la Vénétie au nord du delta du Pô et de la vaste région qui la prolonge au sud, englobant de grandes parties de l'Emilie-Romagne et la Toscane. Dans le sud de l'Italie, la culture de la vigne s'étend surtout le long des deux côtes, avec une densité plus grande en Apulie. Il faut enfin signaler la Sicile et notamment la côte occidentale de l'île. Partout, les régions viticoles sont délimitées et jouissent de réglementations spéciales. Dans certaines régions, la culture de la vigne domine tout autre type de culture. Dans la province d'Asti, en Italie du Nord, 36 % de la superficie agricole utile sont plantés de vignes; dans la province de Trapani, en Sicile, cette proportion est même de 47 %. Dans la principale province d'Apulie, la vigne couvre environ un quart de la superficie agricole utile.

En France, contrairement à l'Italie, il existe un grand nombre de régions où l'on ne trouve pas trace de vigne. Aussi la viticulture est-elle, plus encore qu'en Italie, concentrée dans certaines parties du pays. En Languedoc et Roussillon ainsi qu'à l'est

de celui-ci, une proportion de la superficie agricole utile de chaque département allant d'un tiers à la moitié, est couverte de vignobles. Les six départements de cette région produisent plus de la moitié du vin français. Ceci n'étant bien entendu que l'aspect quantitatif et ne tenant pas compte des qualités particulières du vin. La seconde grande région productrice est située autour de Bordeaux. Dans l'un des principaux départements de cette zone, celui de la Gironde, les vignobles occupent près de 30 % de la superficie agricole utile, alors que dans les deux autres cette proportion n'atteint pas 10 %. La quantité produite ici est d'un peu moins d'un tiers de celle des vignobles méditerranéens. Mais chacun sait que, généralement, la qualité en est bien supérieure. Les deux régions sont reliées par une ceinture de culture viticole assez intensive bordant la Garonne (jusqu'à 9 % de la superficie agricole utile). Il reste enfin à mentionner les vignobles des coteaux de la Loire qui compte également parmi les grandes régions françaises productrices de vin. Il convient également de citer pour la qualité excellente de leur vin, la vallée du Rhône, la Bourgogne et l'Alsace. La récolte est cependant bien moins abondante dans ces régions.

Tandis qu'en Belgique et aux Pays-Bas la culture de la vigne est très rare, qu'elle se pratique en serres et produit des raisins de table, dans le sud-ouest de l'Allemagne, elle acquiert une grosse importance locale et en détermine même le paysage. Les vallées du Rhin et de la Moselle sont les principaux centres viticoles: c'est ainsi que le « Regierungsbezirk » Rhin-Hesse a un septième de sa superficie agricole utile couvert de vignobles. Dans les bonnes années, qui dépendent surtout de la durée d'ensoleillement, on y produit, ainsi que dans les autres zones viticoles d'Allemagne, des vins de qualité excellente. Signalons aussi, pour être complet, les vignobles luxembourgeois de la Moselle, dont la structure ressemble beaucoup aux vignobles voisins de la Moselle allemande.

Commentaire du tableau 8

Ainsi qu'il résulte du tableau 8, la production viticole de la Communauté a augmenté de 15 % de la moyenne 1951-55 à la moyenne 1961-65. Ce surcroît de production est dû à l'amélioration des rendements par unité de superficie (+ 20 %). Il convient de signaler les particularités nationales suivantes :

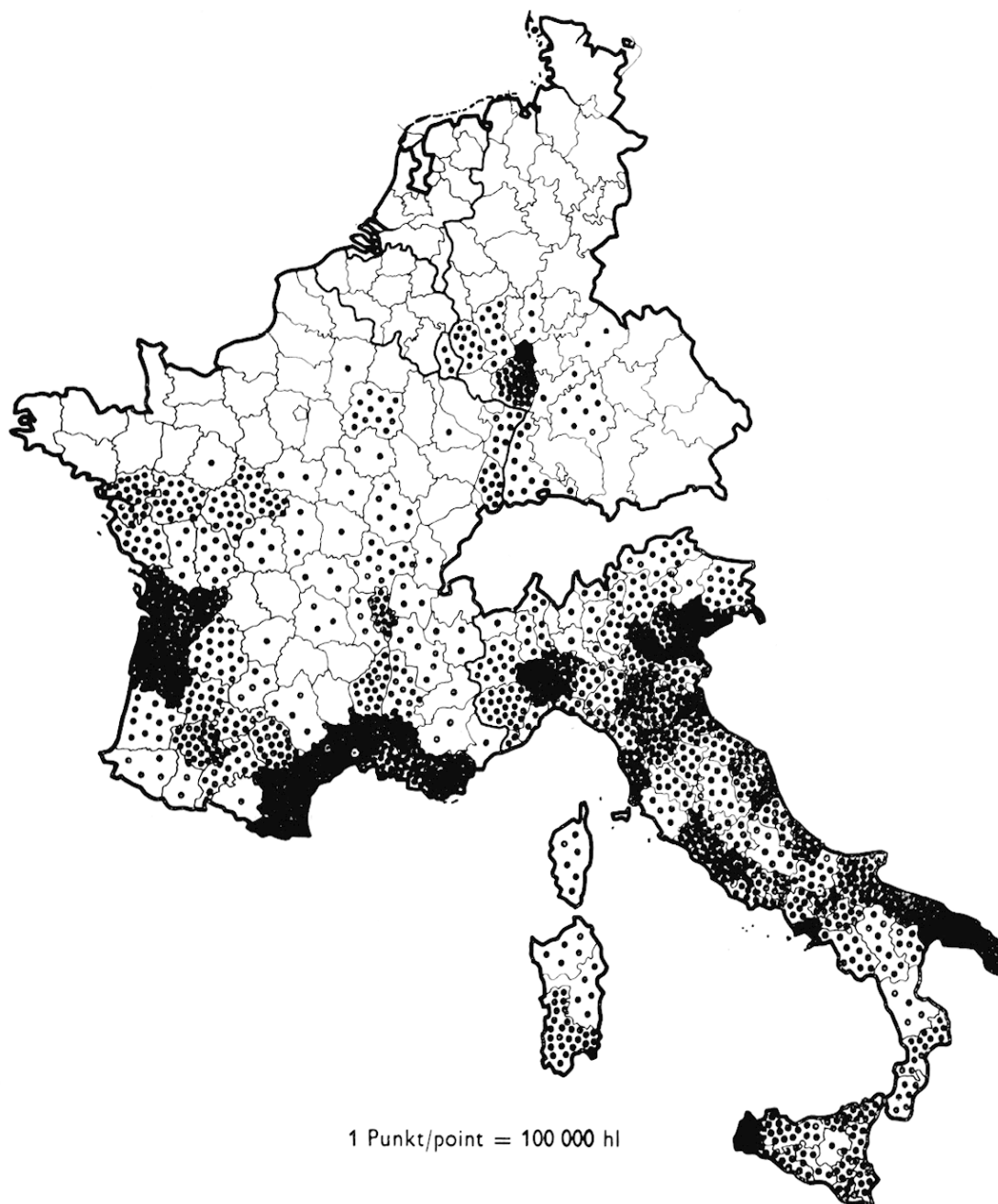
— La France est le seul pays à n'avoir pas étendu la superficie de ses vignobles; celle-ci a même été réduite d'environ 165.000 ha, soit 11 %. Tandis que

l'Italie et le Luxembourg n'ont que très peu accru leurs superficies plantées de vigne (1 % chacun), de nombreuses plantations nouvelles ont été faites dans la République Fédérale d'Allemagne. A la fin de la décennie, la superficie des vignobles allemands était supérieure de 15 % à ce qu'elle était dix ans auparavant.

— Tandis qu'en Italie et en France les rendements à l'hectare ont augmenté d'environ un cinquième, ceux du Luxembourg ont progressé d'en-

**10 ERZEUGUNG AN WEIN
PRODUCTION DE VIN**

○ 1961-65



1 Punkt/point = 100 000 hl

Source : Office Statistique des Communautés Européennes, « Statistique Agricole » n° 6/1968

viron 40 %, et ceux de la République Fédérale d'Allemagne de 60 %. Ainsi les fortes différences qui existaient déjà à cet égard entre les Etats membres au début de la décennie considérée ont été encore accentuées. En Italie et en France les rendements se sont maintenus à un niveau de 40 hl à l'hectare de vigne, mais de grandes différences subsistent de région à région. Par rapport à ce niveau, dans la République Fédérale d'Allemagne, on obtient 50 % de plus en moyenne et au Luxembourg trois fois plus. La réglementation française pour les vins de qualité varie selon la région. Elle prévoit en particulier pour ces derniers certaines limitations quantitatives de la production par surface cultivée, tandis que les vins de table peuvent connaître des rendements bien plus élevés.

Les modifications régionales

Si l'on examine les 4 cartes du cartogramme II pour voir quelles ont été les modifications régionales du point de vue viticole et vinicole, on constate immédiatement que :

— La culture de la vigne dans la République Fédérale a gagné en étendue dans les principales régions productrices (carte en haut à gauche). Tel est le cas aussi en Italie, à quelques exceptions près qui concernent particulièrement la partie occidentale de la basse plaine de Haute Italie. En France la viticulture n'a été intensifiée que dans les régions qui produisent des vins de qualité ou qui connaissent des conditions particulières : vallée du Rhône, en liaison avec les vastes projets d'irrigation, département de la Charente, où l'on produit le Cognac et enfin en Champagne (département de la Marne), région productrice du champagne. Il convient de citer enfin la Corse où ont été replantés des vignobles provenant d'Algérie.

— Dans toutes les autres régions, la culture de la vigne a diminué (carte en haut, à droite), la France venant ici nettement en tête. Cette diminution a été particulièrement marquée dans le sud-ouest, affectant de vastes territoires de l'Atlantique à la côte méditerranéenne, mais elle touche aussi la Bourgogne et la plus grande partie du Val de Loire. Il faut en outre observer que, dans presque tous les départements où la viticulture ne joue qu'un rôle assez modeste, il a été arraché plus de vignes qu'il n'en a été planté. On constate une tendance identique dans de grandes parties de l'Italie. Celle-ci est particulièrement nette en Sicile; alors que dans la partie ouest de l'île, où la viticulture est déjà la plus

intensive, de nouvelles vignes ont été plantées, on observe dans la partie orientale une nette réduction des superficies. Dans l'ouest de l'île, il existait en moyenne, au cours de la période 1961-65, presque 30.000 ha de vignobles de plus qu'en 1951-55; dans l'est, en revanche, il y en avait environ 15.000 hectares de moins. Contrairement à cette tendance générale, on constate néanmoins que, dans la partie ouest de la région viticole du nord de l'Italie (Piémont et Lombardie), les superficies plantées de vignes ont diminué d'environ 40.000 hectares, ce qui correspond à peu près à un sixième de la superficie des vignobles existant 10 ans auparavant.

— On constate une augmentation de la production de vin (carte en bas à gauche) dans toutes les régions où les superficies plantées de vignes se sont étendues (carte en haut, à gauche). Ce n'est pas seulement le cas de l'Allemagne et de l'Italie, mais aussi celui de la France. En outre, dans ce dernier pays, la production a connu une augmentation particulièrement forte, surtout sur la côte méditerranéenne, en dépit de la réduction des superficies. Les quatre départements bordant la Méditerranée et s'étendant des Pyrénées à l'embouchure du Rhône ont produit, en moyenne, pendant les années 1961-65, environ 3,5 millions d'hectolitres de vin de plus qu'en 1951-55. La production française totale ne s'étant accrue, pendant la même période, que de 3,4 millions d'hectolitres, on voit nettement la part prise par cette région dans l'expansion de la production, d'autant plus que les rendements par unité de superficie y ont été très fortement améliorés. Aujourd'hui le rendement à l'hectare dans ces régions est d'environ 60 hectolitres, soit environ la moitié de plus que la moyenne de toutes les autres régions viticoles françaises. En Italie, il faut mentionner de même le nord-est du pays, où l'expansion de la production a été relativement importante, expansion dans laquelle le fort accroissement des rendements (de plus de la moitié en 10 ans seulement, ce qui a porté ceux-ci à environ 70 hl à l'hectare) a joué un rôle décisif.

— On peut voir également, en examinant le cartogramme II (en bas à droite), qu'il y a en outre de vastes régions de la Communauté où la production de vin a été réduite. Ces régions sont principalement situées en France, notamment sur la côte atlantique. Mais quelques-unes se trouvent aussi en Italie, à savoir en Piémont et en Lombardie, et dans les parties éloignées des côtes de l'Italie centrale, de Florence jusqu'au nord de Rome, ainsi que dans la partie est de la Sicile, sans parler de certaines provinces d'Italie méridionale.

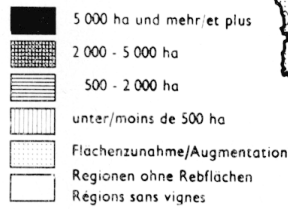
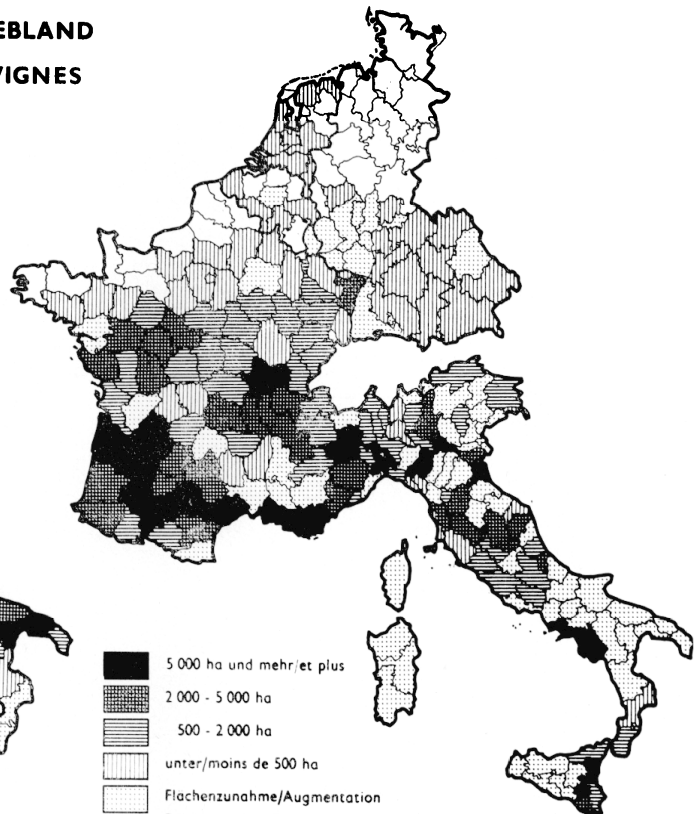
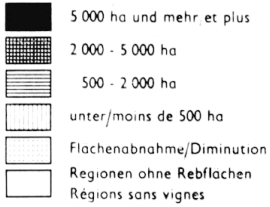
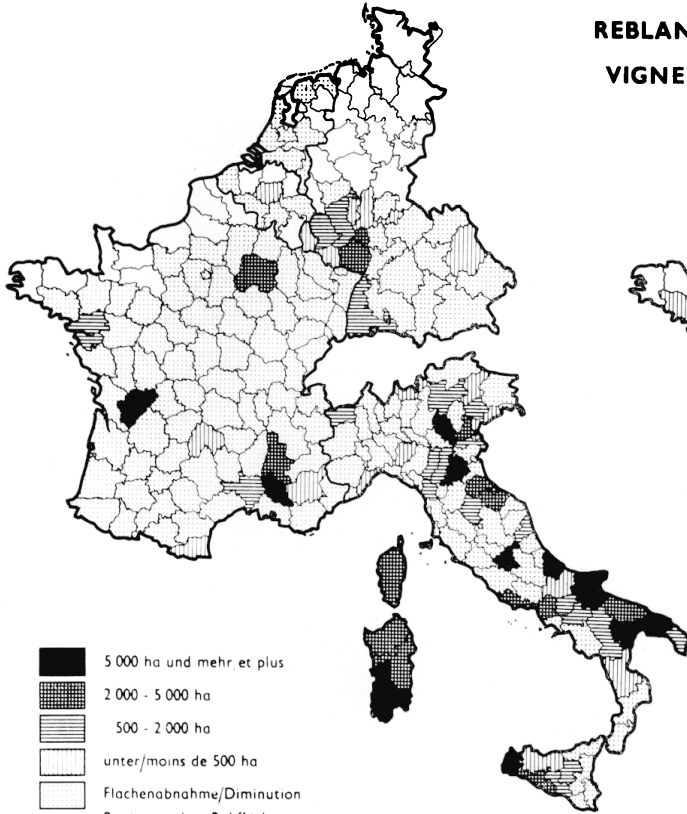
**FLÄCHENZUNAHME
AUGMENTATION DE LA SUPERFICIE**

⊙ 1951-55 und/et ⊙ 1961-65

**FLÄCHENABNAHME
DIMINUTION DE LA SUPERFICIE**

⊙ 1951-55 und/et ⊙ 1961-65

**REBLAND
VIGNES**



**ERZEUGUNGSZUNAHME
AUGMENTATION DE LA PRODUCTION**

⊙ 1951-55 und/et ⊙ 1961-65

**ERZEUGUNGSABNAHME
DIMINUTION DE LA PRODUCTION**

⊙ 1951-55 und/et ⊙ 1961-65

**WEIN
VIN**

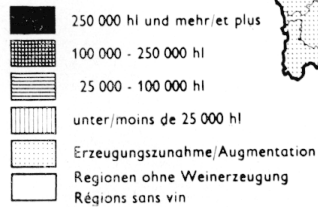
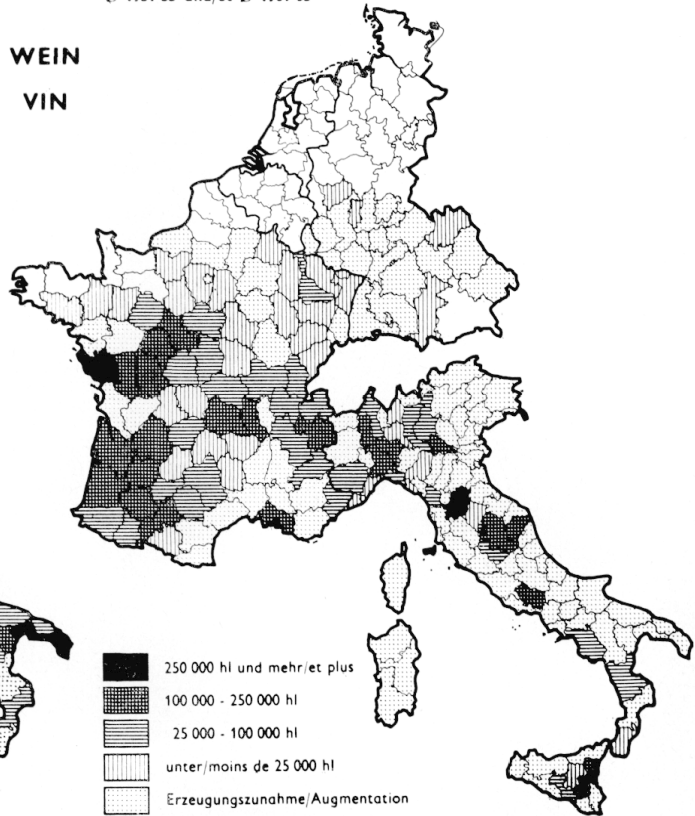
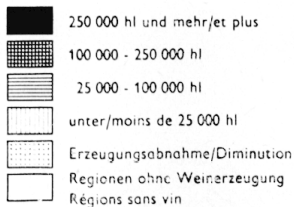
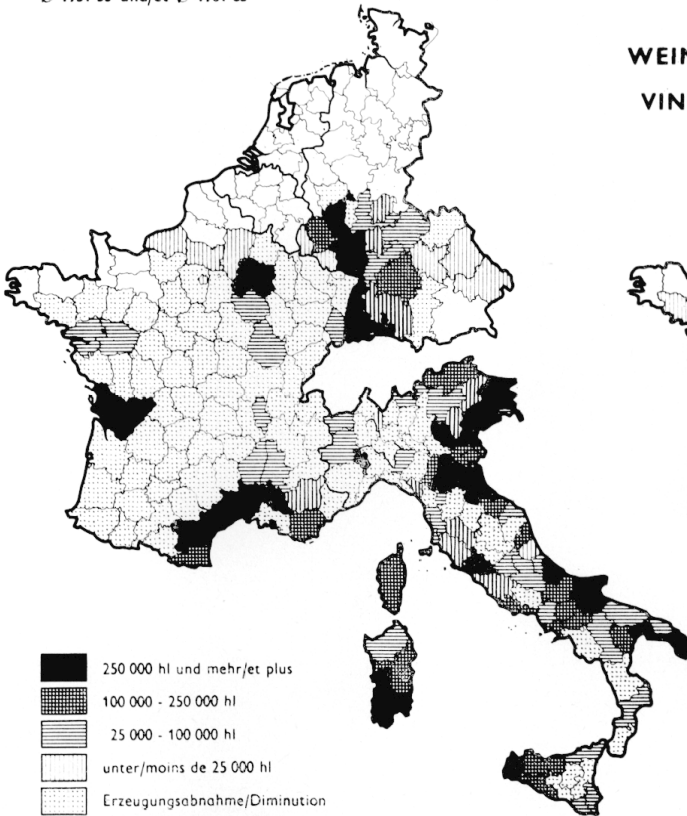


Tableau I
BLE. — Evolution de la production en 10 ans

	Allemagne R. F.	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg	C.E.E.
<i>1. — Evolution en % (entre moyenne 1951-55 et moyenne 1961-65)</i>							
Production	+ 46	+ 37	+ 9	+ 89	+ 38	+ 21	+ 29
Superficies	+ 22	— 2	— 8	+ 64	+ 20	+ 3	— 1
Rendements	+ 19	+ 41	+ 18	+ 15	+ 15	+ 17	+ 30
<i>2. — Production en milliers de tonnes</i>							
Moyenne							
1951-55 ...	3.158	9 090	8 136	319	600	37	21 340
Moyenne							
1961-65 ...	4.607	12 495	8 857	604	826	44	27 433
Variation .	+ 1.449	+ 3 405	+ 721	+ 285	+ 226	+ 7	+ 6 093
<i>3. — Superficie en milliers d'hectares</i>							
Moyenne							
1951-55 ...	1.141	4 362	4 760	84	180	18	10 545
Moyenne							
1961-65 ...	1.391	4 265	4 398	138	216	19	10 427
Variation .	+ 250	— 97	— 362	+ 54	+ 36	+ 1	— 118
<i>4. — Rendement en quintaux/ha</i>							
Moyenne							
1951-55 ...	27,8	20,8	17,1	38,0	33,3	20,2	20,2
Moyenne							
1961-65 ...	33,1	29,3	20,1	43,8	38,2	23,6	26,3
Variation .	+ 5,4	+ 8,5	+ 3,0	+ 5,8	+ 4,9	+ 3,4	+ 6,1
Source : Office Statistique des Communautés Européennes, Luxembourg.							

Tableau 2

Evolution de la production de blé dans les zones à fort accroissement de production en 10 ans (1)

	Bassin Parisien (2)	Bavière et Nord-Wurtemberg	Sud-Ouest de la France (3)	Sleswig-Holstein et Basse-Saxe orientale	Molise et Foggia (Italie)
1. — Evolution en % (entre moyenne 1951-55 et moyenne 1961-65)					
Production	+ 41	+ 57	+ 75	+ 51	+ 51
Superficies	+ 6	+ 20	— 6	+ 35	+ 1
Rendements	+ 33	+ 30	+ 84	+ 12	+ 50
2. — Production en milliers de tonnes					
Moyenne 1951-55	4 538	1 152	474	575	425
Moyenne 1961-65	6 406	1 803	828	871	643
Variation	+ 1 868	+ 651	+ 356	+ 296	+ 217
3. — Superficie en milliers d'hectares					
Moyenne 1951-55	1 676	458	352	177	336
Moyenne 1961-65	1 776	551	332	240	340
Variation	+ 100	+ 93	— 20	+ 62	+ 4
4. — Rendement en quintaux/ha					
Moyenne 1951-55	27,1	25,2	13,5	32,5	12,6
Moyenne 1961-65	36,1	32,7	24,9	36,3	18,9
Variation	+ 9,0	+ 7,5	+ 11,4	+ 3,8	+ 6,3
<p>(1) Ordonnées d'après l'importance de l'accroissement de la production. (2) Ainsi que départements limitrophes. (3) Cinq départements autour de la Garonne. Source : Office Statistique des Communautés Européennes, Luxembourg.</p>					

Tableau 3
MAIS pour la graine. — Evolution de la production en 10 ans

	Allemagne R. F.	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg	C.E.E.
1. — Evolution en % (entre moyenne 1951-55 et moyenne 1961-65)							
Production .	+ 178	+ 241	+ 25	— 99	— 69	—	+ 70
Superficies .	+ 116	+ 135	— 13	— 99	— 67	—	+ 22
Rendements	+ 28	+ 45	+ 43	+ 8	— 8	—	+ 40
2. — Production en milliers de tonnes							
Moyenne							
1951-55	20	805	2 905	37	8	—	3 775
Moyenne							
1961-65	55	2 746	3 633	0	2	—	6 436
Variation ..	+ 35	+ 1 941	+ 728	— 36	— 6	—	+ 2 661
3. — Superficie en milliers d'hectares							
Moyenne							
1951-55	7,3	387	1 265	10,0	1,7	—	1 671
Moyenne							
1961-65	15,7	911	1 108	0,1	0,6	—	2 035
Variation ..	+ 8,4	+ 523	— 158	— 9,9	— 1,1	—	+ 364
4. — Rendement en quintaux/ha							
Moyenne							
1951-55	27,1	20,8	23,0	36,4	48,7	—	22,6
Moyenne							
1961-65	34,8	30,1	32,8	39,2	44,7	—	31,6
Variation ..	+ 7,7	+ 9,3	+ 9,8	+ 2,8	— 4,0	—	+ 9,0
Source : Office Statistique des Communautés Européennes, Luxembourg.							

Tableau 4

Utilisation du maïs hybride en Italie

	Italie		Italie du nord (1)		Italie centrale et du sud (2)	
	1957	1965	1957	1965	1957	1965
Superficie (en milliers d'ha)						
Maïs hybride ...	353	490	332	450	6	13
Autre maïs	898	538	378	143	284	241
Rendement (100 kg/ha)						
Maïs hybride ...	49,1	48,5	50,3	50,0	23,8	34,8
Autre maïs	19,6	17,5	27,8	29,7	12,7	12,4
Production (en milliers de t)						
Maïs hybride ...	1 736	2 376	1 673	2 253	13	44
Autre maïs	1 761	941	1 048	423	362	298
Pourcentage						
Superficie	28	48	46	76	2	5
Production	50	72	62	84	4	13

(1) Piémont, Lombardie, Vénétie, Friuli-Vénétie Juliennes, Emilie-Romagne.

(2) Latium, Campanie, Abruzzes, Molise.

Source : Office Statistique des Communautés Européennes, Luxembourg.

Tableau 5

RIZ. — Evolution de la production en 10 ans

	France	Italie	C.E.E.
1. — Evolution en % (entre moyenne 1951-55 et moyenne 1961-65)			
Production	+ 79	— 30	— 22
Superficies	+ 56	— 29	— 20
Rendements	+ 15	— 1	— 3
2. — Production en milliers de tonnes			
Moyenne 1951-55	50,8	698	749
Moyenne 1961-65	91,1	490	581
Variation	+ 40,2	— 208	— 168
3. — Superficie en milliers d'hectares			
Moyenne 1951-55	19,6	170,5	190,1
Moyenne 1961-65	30,7	120,6	151,3
Variation	+ 11,0	— 49,9	— 38,8
4. — Rendement en quintaux/ha			
Moyenne 1951-55	25,9	40,9	39,4
Moyenne 1961-65	29,7	40,6	38,4
Variation	+ 3,8	— 0,3	— 1,0
Source : Office Statistique des Communautés Européennes, Luxembourg.			

Tableau 6

POMMES DE TERRE. — Evolution de la production en 10 ans

	Allemagne R. F.	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg	C.E.E.
1. — Evolution en % (entre moyenne 1951-55 et moyenne 1961-65)							
Production	— 10	+ 0	+ 26	— 8	— 23	— 29	— 5
Superficies	— 23	— 19	— 6	— 21	— 26	— 37	— 19
Rendements	+ 17	+ 23	+ 33	+ 16	+ 4	+ 13	+ 18
2. — Production en milliers de tonnes							
Moyenne 1951-55 ...	24 669	13 281	3 056	4 114	2 176	136	47 432
Moyenne 1961-65 ...	22 230	13 283	3 850	3 773	1 673	96	44 905
Variation .	— 2 439	+ 2	+ 794	— 341	— 503	— 40	— 2 527
3. — Superficie en milliers d'hectares							
Moyenne 1951-55 ...	1 163	951	392	163	89	7	2 766
Moyenne 1961-65 ...	900	771	369	129	66	4	2 239
Variation .	— 263	— 180	— 23	— 34	— 23	— 3	— 527
4. — Rendement en quintaux/ha							
Moyenne 1951-55 ...	212	140	78	252	244	192	171
Moyenne 1961-65 ...	247	172	104	292	253	216	201
Variation .	+ 35	+ 32	+ 26	+ 40	+ 9	+ 24	+ 30
Source : Office Statistique des Communautés Européennes, Luxembourg.							

Tableau 7

BETTERAVES SUCRIERES. — Evolution de la production en 10 ans

	Allemagne R. F.	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxembourg	C.E.E.
1. — Evolution en % (entre moyenne 1951-55 et moyenne 1961-65)							
Production	+ 36	+ 27	+ 16	+ 19	+ 16	—	+ 25
Superficies	+ 24	— 5	+ 8	+ 16	+ 2	—	+ 7
Rendements	+ 9	+ 34	+ 8	+ 2	+ 14	—	+ 17
2. — Production en milliers de tonnes							
Moyenne							
1951-55 ...	8 104	11 301	6 778	2 851	2 164	—	31 198
Moyenne							
1961-65 ...	11 015	14 391	7 829	3 386	2 501	—	39 122
Variation .	+ 2 911	+ 3 089	+ 1 051	+ 535	+ 337	—	+ 7 924
3. — Superficie en milliers d'hectares							
Moyenne							
1951-55 ...	237	399	222	69	60	0	987
Moyenne							
1961-65 ...	295	380	239	80	61	0	1 055
Variation .	+ 58	— 19	+ 17	+ 11	+ 1	0	+ 68
4. — Rendement en quintaux/ha							
Moyenne							
1951-55 ...	342	283	305	413	361	—	316
Moyenne							
1961-65 ...	373	378	328	423	410	—	370
Variation .	+ 31	+ 95	+ 23	+ 10	+ 49	—	+ 54
Source : Office Statistique des Communautés Européennes. Luxembourg.							

Tableau 8
SUPERFICIE EN VIGNE. VIN. — Evolution de la production en 10 ans

	Allemagne R. F.	France	Italie	Luxembourg	C.E.E.
1. — <i>Evolution en % (entre moyenne 1951-55 et moyenne 1961-65)</i>					
Production	+ 87	+ 6	+ 22	+ 22	+ 15
Superficies	+ 15	— 11	+ 1	+ 1	— 4
Rendements	+ 61	+ 18	+ 20	+ 41	+ 20
2. — <i>Production en milliers d'hectolitres</i>					
Moyenne 1951-55	2 759	57 553	51 214	111	111 637
Moyenne 1961-65	5 151	60 918	62 253	135	128 457
Variation	+ 2 392	+ 3 365	+ 11 039	+ 24	+ 16 820
3. — <i>Superficie en milliers d'hectares</i>					
Moyenne 1951-55	69	1 573	1 576	1	3 219
Moyenne 1961-65	80	1 407	1 594	1	3 082
Variation	+ 11	— 166	+ 18	0	— 137
4. — <i>Rendement en hectolitres/ha</i>					
Moyenne 1951-55	39,9	36,6	32,5	93,8	34,7
Moyenne 1961-65	64,3	43,3	39,1	132,3	41,7
Variation	+ 24,4	+ 6,7	+ 6,6	+ 38,5	+ 7,0
Source : Office Statistique des Communautés Européennes, Luxembourg.					